DISCOURS DU BUDGET 2005 - 2006

FONCTIONNEMENT & ENTRETIEN *et* IMMOBILISATIONS

Discours du budget

Points saillants

Planification à long terme

Information financière

Yukon
Finances

105-03711/

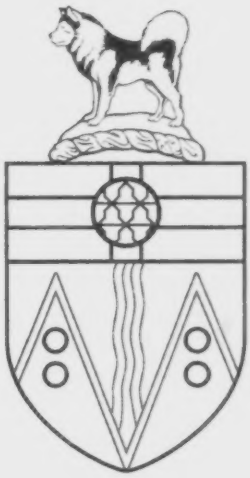

DISCOURS DU BUDGET
2005 – 2006

PRONONCÉ PAR
LE PREMIER MINISTRE
DENNIS FENTIE

Première session de la
trente et unième Assemblée législative du Yukon

Whitehorse, Yukon
Le 24 mars 2005

I. DRESSER UN BUDGET ÉQUILIBRÉ ET BÂTIR L'AVENIR FINANCIER DU YUKON

Monsieur le Président, membres honorables, j'ai le plaisir et le privilège de déposer aujourd'hui le troisième budget préparé par notre Chambre, un budget qui fait fond sur notre engagement à garantir aux Yukonnais et aux Yukonnaises une saine gestion des finances publiques.

Monsieur le Président, le budget des immobilisations, de fonctionnement et d'entretien du gouvernement du Yukon pour l'exercice 2005-2006 est un budget excédentaire.

L'excédent projeté pour l'exercice 2005-2006 s'élève à 29,1 millions de dollars.

Il s'agit là d'une réalisation de taille.

Le budget total des immobilisations, de fonctionnement et d'entretien pour l'exercice 2005-2006 est de 784 millions de dollars.

Le budget de fonctionnement et d'entretien s'élève à 577,6 millions de dollars, dont 58,8 millions sont recouvrables.

Quant au budget des immobilisations, il se chiffre à 206,4 millions de dollars, dont 76,8 millions sont recouvrables.

Le budget de l'exercice 2003-2004 avait jeté les bases de l'avenir financier du territoire. Il a mis de l'ordre dans nos finances publiques.

Le budget 2004-2005 a pris appui sur ces assises solides et a défini l'orientation économique du territoire pour la durée de notre mandat actuel.

Le budget de l'exercice 2005-2006 maintient cette orientation.

Le présent budget, à l'instar du budget précédent, a été dressé en vue de relancer l'économie à court, à moyen et à long terme.

La négociation avec le gouvernement du Canada d'un nouvel accord de financement territorial et des autres transferts fiscaux reste un élément essentiel de l'assainissement des finances publiques.

En septembre dernier, les premiers ministres se sont réunis en vue de discuter d'un financement accru des soins de santé, ce qui a donné lieu à la mise en place du Fonds d'accès aux soins de santé dans les territoires, soit un fonds de 150 millions de dollars qui sera partagé entre les trois territoires. Ce fonds s'ajoute aux 120 millions de dollars alloués aux trois territoires en vertu du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, convenu dans l'accord de 2003 des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé. Réparti sur trois ans, le fonds de 150 millions de dollars aidera les territoires à compenser une partie des frais liés au transport médical et à financer des initiatives à long terme en matière de santé.

Toutefois, il reste à mettre au point les conditions générales du Fonds d'accès aux soins de santé dans les territoires, et c'est pourquoi les recettes et les dépenses associées à ce fonds n'ont pas été incluses dans le présent budget.

Pour assurer un suivi à leur rencontre sur les soins de santé tenue du 13 au 15 septembre, les premiers ministres se sont réunis de nouveau le 26 octobre 2004 pour discuter du programme de péréquation du Canada et de la formule de financement des territoires.

Le gouvernement du Canada a proposé des modifications importantes à la formule de financement des territoires.

Pour l'exercice 2004-2005, l'enveloppe totale de la formule de financement des trois territoires établissait un plancher de 1,9 milliard de dollars.

Pour l'exercice 2005-2006, la formule de financement des territoires est établie à un montant fixe de 2 milliards de dollars, soit une augmentation de 5,3 % par rapport au montant prévu pour l'exercice 2004-2005.

À compter de l'exercice 2005-2006, l'enveloppe totale de la formule de financement des territoires grimpera à un taux de 3,5 % par année et le mécanisme d'indexation fera l'objet d'un examen après cinq ans.

Un groupe d'experts sur la péréquation et la formule de financement des territoires sera constitué et recevra le mandat de présenter des recommandations sur l'allocation des paiements fixes.

On prévoit que le groupe d'experts présentera ses recommandations à la fin de 2005.

Selon ces données, nous pouvons nous réjouir du fait que le Yukon recevra davantage d'argent en vertu de la formule de financement. Cependant, les conditions de financement après l'exercice 2005-2006 demeurent incertaines, du moins jusqu'à ce que ce groupe d'experts dépose ses recommandations sur les modalités relatives à l'allocation des fonds entre les trois territoires.

En raison de cette incertitude, le gouvernement du Yukon doit continuer à faire preuve de discipline sur le plan financier.

Dans le discours du budget 2004-2005, notre gouvernement indiquait qu'il cherchait à obtenir un engagement du gouvernement fédéral relatif à un nouveau partenariat économique avec le Nord en vue d'appuyer le développement et la diversification des économies du Nord.

Par la suite, le Yukon et ses deux territoires jumeaux ont négocié avec le gouvernement du Canada un accord de 90 millions de dollars sur le développement économique dans le Nord.

Chaque territoire recevra 30 millions de dollars répartis sur 5 ans et les fonds seront administrés par Affaires indiennes et du Nord Canada.

En décembre dernier, les efforts déployés par les trois premiers ministres territoriaux pour faire figurer les questions relatives au Nord au rang des grandes priorités nationales ont été couronnés de succès avec l'annonce de l'élaboration d'une stratégie globale pour le Nord.

En vertu de cette stratégie, le Yukon recevra un montant supplémentaire de 40 millions de dollars qui servira à renforcer les capacités et à développer les infrastructures sociales et physiques.

La Stratégie pour le Nord comprendra notamment une section sur le Yukon et une section sur le Nord dans son ensemble.

Chaque section présentera des buts et objectifs à court, à moyen et à long terme en vue de donner réalité à une vision du Nord au cours des vingt prochaines années.

Notre gouvernement consultera les Yukonnais et les Yukonnaises et établira des partenariats avec les gouvernements des premières nations afin de définir ces buts et objectifs qui nous permettront d'alimenter notre vision d'avenir.

Le moment où nous recevrons ces 40 millions de dollars en fonds supplémentaires dépend de l'adoption du budget fédéral pour l'exercice 2005-2006.

Monsieur le Président, dans l'ensemble, le gouvernement du Yukon se trouve dans une bonne situation financière.

Je tiens à féliciter tous les fonctionnaires du Conseil exécutif et du ministère des Finances qui ont travaillé si fort pour nous aider à assurer l'avenir financier du Yukon, ce qui nous permet de mettre en œuvre les engagements électoraux que nous avons annoncés aux Yukonnais et aux Yukonnaises en 2002.

II. OFFICIALISER LES RELATIONS DE GOUVERNEMENT À GOUVERNEMENT ET ÉTABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS

Le 21 janvier 2005, le Conseil des Premières nations du Yukon, les premières nations qui jouissent de l'autonomie gouvernementale et notre gouvernement ont conclu un protocole d'entente sur la collaboration en matière de gestion des affaires publiques au Yukon et ont créé le Forum du Yukon.

La structure du Forum du Yukon et le déroulement de ses activités fournissent un mécanisme pour mettre en place un mode de collaboration en matière de gestion des affaires publiques qui contribuera à améliorer la prestation des services et l'exécution des programmes aux deux paliers de gouvernement, et ce, dans l'intérêt de tous les Yukonnais.

Le Forum du Yukon est un puissant symbole de l'engagement des premières nations et du gouvernement du Yukon de travailler en étroite collaboration et de conférer un caractère officiel à leurs relations.

Les parties ont également convenu d'élaborer des mesures qui reconnaîtront le Forum du Yukon dans les textes législatifs.

Le 19 février 2005, l'ensemble du Yukon célébrait la signature de l'entente définitive de la Première nation des Kwanlin Dun concernant les revendications territoriales.

Dix des 14 premières nations du Yukon ont déjà conclu leurs ententes définitives sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale et une onzième, soit la Première nation de Carcross/Tagish, est actuellement engagée dans le processus de ratification.

Il y a déjà plus de trente ans, les premières nations du Yukon présentaient leurs revendications territoriales au gouvernement du Canada dans un document intitulé *Together Today for our Children Tomorrow*.

Grâce à des mécanismes tels que le Forum du Yukon, notre territoire est maintenant en position de se montrer à la hauteur de ce titre et il est devenu un modèle pour une gestion gouvernementale concertée au Canada.

Nous croyons que par la collaboration, les Yukonnais pourront accomplir de plus grandes réalisations que s'ils travaillaient les uns contre les autres ou isolément.

Nous pouvons citer une liste croissante d'ententes, de protocoles, d'accords et d'initiatives entre notre gouvernement et les premières nations, notamment :

- un accord de relations intergouvernementales avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut;
- un protocole d'entente avec la Première nation des Kwanlin Dun concernant le système correctionnel, y compris le futur remplacement du Centre correctionnel de Whitehorse;
- une entente bilatérale avec la nation kaska sur la gestion et le développement des ressources dans le sud-est du Yukon;
- un protocole de consultation avec les premières nations autonomes;
- un accord de mise en œuvre portant sur les ressources forestières avec les Premières nations de Champagne et d'Aishihik;
- des partenariats mis en place avec les Premières nations des Kaska et de Selkirk concernant le site de la mine de Faro et avec la Première nation Little Salmon/ Carmacks concernant le site de la mine du Mont Nansen de la société BYG;
- une entente de partenariat pour le développement économique du nord du Yukon avec les Premières nations des Gwitchin Vuntut, des Tr'ondëk Hwëch'in et des Nacho Nyak Dun;
- des contrats portant sur la lutte contre les feux de forêt avec dix premières nations du Yukon.

Monsieur le Président, cette liste est loin d'être exhaustive, mais elle donne une indication de l'ampleur et de la complexité des relations présentes entre les gouvernements du Yukon et des premières nations.

Outre ces ententes, notre gouvernement a également contribué à faciliter les relations entre les premières nations du Yukon, le gouvernement du Canada et l'industrie.

Nous avons facilité la création de l'Alaska Highway Aboriginal Pipeline Coalition et contribué à son financement.

Nous avons appuyé la participation des premières nations au Gala du Canada et à des sommets économiques.

Nous avons facilité la conclusion d'une entente entre Teck Cominco et les Kaska concernant le bloc R-15 dans le sud-est du Yukon.

Nous avons également facilité la tenue d'une séance de stratégie, contribué à son financement et fourni une aide à la dotation en personnel pour la Yukon First Nations Tourism Association.

Encore une fois, cette énumération ne prétend pas être une liste complète de nos réalisations.

Sur le plan social, nous avons entrepris trois initiatives d'envergure avec les premières nations, soit :

- la révision de la *Loi sur l'enfance* avec le ministère de la Santé et des Affaires sociales;
- des consultations publiques sur les services correctionnels avec le ministère de la Justice;
- la réforme du système scolaire avec le ministère de l'Éducation.

Monsieur le Président, notre attitude collaborative en ce qui concerne la conduite des affaires publiques s'étend au-delà de nos frontières.

En effet, l'approche pan-nordique axée sur la collaboration avec nos deux territoires jumeaux, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, que nous avons adoptée dans nos rapports communs avec Ottawa, a été très rentable pour les trois territoires.

J'ai déjà mentionné les ententes pan-nordiques que nous avons réussi à négocier avec Ottawa, l'Accord sur le renouvellement des soins de santé de 60 millions de dollars, le Fonds d'accès aux soins de santé de 150 millions de dollars, l'Accord sur le développement économique dans le Nord de 90 millions de dollars, la Stratégie pour le Nord de 120 millions de dollars, et le financement supplémentaire accordé en vertu de la formule de financement des territoires.

La coopération et la collaboration pan-nordiques ont certainement porté fruit.

Parallèlement, notre gouvernement collabore avec l'État de l'Alaska et les provinces voisines, l'Alberta et la Colombie-Britannique, et forme des alliances avec ces derniers.

Le 18 février 2005, notre ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a assisté à la rencontre inaugurale de l'Alliance de l'Ouest sur les questions énergétiques à Calgary.

L'Alliance de l'Ouest sur les questions énergétiques a été formée par les premiers ministres à l'occasion de la Conférence des premiers ministres de l'Ouest à Inuvik, en juillet 2004, dans le but de mettre en œuvre d'autres initiatives de collaboration dans le secteur de l'énergie.

Monsieur le Président, l'État de l'Alaska, avec qui nous partageons tant, est l'un de nos meilleurs amis et alliés.

À la fin de février, les dirigeants de nos deux gouvernements se sont rendus à Ottawa pour y rencontrer le premier ministre du Canada, la sous-ministre, six ministres fédéraux, ainsi que nombre de décideurs clés de l'industrie en vue de promouvoir deux projets d'infrastructure stratégique de grande envergure, le gazoduc de la route de l'Alaska et la ligne ferroviaire proposée qui relierait l'Alaska aux 48 autres États américains continentaux via le Canada.

À Ottawa, les dirigeants du Yukon et de l'Alaska ont parlé d'une même voix. L'Alaska a aussi offert d'aider le Yukon à obtenir un accès portuaire à Skagway et à Haines, qui revêt une si grande importance pour notre économie. L'accès routier à Juneau, si le projet va de l'avant, serait aussi un corridor de transport riche de possibilités pour le Yukon.

Le 7 mars 2005, le Yukon et l'Alberta ont signé une entente de collaboration portant sur la construction de gazoducs et le développement des ressources pétrolières et gazières et axée sur quatre secteurs clés : la formation, le renforcement des moyens d'action, la mise en valeur des ressources énergétiques du Nord et la réglementation sur la construction des gazoducs.

Notre gouvernement a aussi conclu des accords de collaboration avec la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest.

L'un des meilleurs exemples de collaboration se présente toutefois ici même entre le gouvernement du Yukon, la ville de Whitehorse et la société hôtesse des Jeux d'hiver du Canada de 2007.

La tenue des Jeux d'hiver du Canada de 2007 au Yukon fera connaître notre territoire, voire les trois territoires, sur la scène nationale.

Ce sera la première fois que les Jeux d'hiver du Canada auront lieu au nord du 60^{e} parallèle. Notre crédibilité est en jeu.

Ces jeux doivent être couronnés de succès.

Notre gouvernement appuie la ville de Whitehorse et la société hôtesse en vue d'assurer le succès des Jeux d'hiver du Canada de 2007.

Les Jeux de 2007 devraient générer des retombées économiques de l'ordre de quelque 70 millions de dollars en ventes de produits et services et créer entre 400 et 500 années-personnes d'emploi pour les résidents du Yukon.

Notre gouvernement a remis à la société hôtesse une somme de 4 millions de dollars en avance pour lui permettre de générer des recettes en intérêts et ainsi accroître ses budgets d'immobilisations et de fonctionnement.

En janvier 2004, notre gouvernement a apporté une contribution de 8 millions de dollars à la construction du multiplexe de la ville de Whitehorse, portant ainsi sa contribution totale au projet du multiplexe à 17 millions de dollars.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à consacrer 20 millions de dollars à l'infrastructure des Jeux.

Lorsqu'il s'est avéré que la soumission la plus basse présentée pour la construction du multiplexe dépassait de 3,9 millions de dollars le budget alloué, notre gouvernement a décidé d'agir, de couper la poire en deux avec la ville de Whitehorse et de partager le dépassement des coûts avec cette dernière.

Le village des athlètes représente le prochain défi.

Moins de deux ans avant le début des Jeux, notre gouvernement a été informé que la société hôtesse avait fait une erreur de prévision de l'ordre de 17 millions de dollars par rapport au devis estimatif de 2,7 millions de dollars établi au départ.

Encore une fois, on a invoqué l'aide de notre gouvernement.

Nous avons par la suite négocié un protocole d'entente avec la ville de Whitehorse en vertu duquel le gouvernement injectera 20 millions de dollars pour la construction du village des athlètes et la ville fournira au gouvernement du Yukon une subvention d'un montant égal au total des impôts fonciers municipaux applicables pour le village pendant 10 ans, investira le produit des ventes de deux lots du secteur riverain d'une valeur de 2 millions de dollars et contribuera le tiers de la valeur des travaux de prolongement du boulevard Hamilton.

La contribution de la ville de Whitehorse au village des athlètes est évaluée à 8,15 millions de dollars.

Le gouvernement, l'administration municipale et la société hôtesse sont également résolus à assurer le succès des Jeux.

À cette fin, notre gouvernement a modifié sa politique sur l'aide bénévole fournie par ses employés, de sorte que les Jeux d'hiver du Canada de 2007 à Whitehorse pourront compter sur un soutien bénévole accru de la part des fonctionnaires territoriaux.

Conformément à la nouvelle politique, les employés du gouvernement pourront demander un congé rémunéré pour réaliser diverses tâches pour les Jeux, entre autres, le travail à des comités de planification. La marge de temps a aussi été élargie pour inclure le travail pendant les deux années précédant les Jeux et le travail de suivi après la tenue des Jeux.

De plus, le gouvernement a aussi détaché quatre employés à temps plein afin qu'ils travaillent pour la société hôtesse.

Dans notre programme électoral de 2002, nous nous sommes engagés à ce que « les Jeux connaissent un succès retentissant et qu'ils constituent une expérience mémorable aussi bien pour les Yukonnais que pour les visiteurs. »

Notre gouvernement fera tout ce qu'il peut pour respecter son engagement.

III. BÂTIR UNE ÉCONOMIE YUKONNAISE DURABLE ET CONCURRENTIELLE

Notre principal engagement électoral envers les Yukonnais et les Yukonnaises en 2002 était de bâtir une économie yukonnaise durable et concurrentielle.

Nous avons travaillé d'arrache-pied pour respecter cet engagement.

Selon les statistiques publiées le 11 mars, les données désaisonnalisées indiquaient que la population active au Yukon comptait 17 000 personnes en février 2005. Ce chiffre représente une augmentation de 1 400 ou de 9 % par rapport à février 2004.

Le nombre désaisonnalisé d'emplois au Yukon en février 2005 était de 16 100, soit une augmentation de 1 500 emplois ou 10,3 % par rapport à février 2004.

Le taux de chômage désaisonnalisé en février 2005 était de 5,3 % pour le Yukon, comparativement au taux désaisonnalisé pour le Canada, qui était d[illegible] %.

Voilà une tendance vraiment remarquable; le nombre de personnes composant notre population active augmente, alors que notre taux de chômage diminue.

Bien que ces statistiques indiquent clairement qu'un redressement économique a été réalisé, notre gouvernement reconnaît que nombre de collectivités rurales du Yukon n'ont pas encore profité de cette remontée et nous prendrons des mesures en vue de corriger cette inégalité en milieu rural.

Développement économique

Outre ses trois nouveaux fonds de développement, le ministère du Développement économique, remis sur pied par notre gouvernement pour donner suite à notre engagement électoral de 2002, prendra l'initiative d'élaborer une Stratégie sur le développement économique en milieu rural qui permettra aux collectivités du Yukon de tirer parti des débouchés économiques de leur région.

Le Fonds pour le commerce et les entreprises, mis sur pied en août 2004 et administré par le ministère du Développement économique, a approuvé une somme de 324 567 $ pour la réalisation de 35 projets soumis par des entreprises yukonnaises en vue d'appuyer des activités liées à la planification d'entreprises et à l'expansion des marchés.

Le Fonds de développement communautaire, également rétabli par notre gouvernement, apporte un appui aux collectivités du Yukon en vue de les aider à réaliser leur potentiel.

Durant l'exercice 2004-2005, 86 projets ont reçu des fonds totalisant 3,8 millions de dollars, qui ont généré 116 000 heures d'emploi.

Le Fonds de développement communautaire a financé une vaste gamme de projets, parmi lesquels nous citons les exemples suivants :

- l'organisme Freedom Trails Therapeutic Riding Association a reçu 2 040 $ pour un programme d'attestation en équitation, grâce auquel 2 résidents du Yukon seront reconnus à titre d'instructeur et d'instructeur adjoint.
- les Jeux des aînés du Canada de 2004, sous l'aile de la Elder Active Recreation Association, ont reçu 37 500 $ pour financer certaines activités, le recrutement du personnel et des systèmes de technologie de l'information.
- la garderie de Watson Lake a reçu 284 000 $ pour effectuer des travaux de construction et de rénovation. Le projet a créé environ 9 600 heures d'emploi, 24 places supplémentaires à la garderie et 4 nouveaux postes à temps plein dans la collectivité.

Notre gouvernement et l'organisme Dana Naye Ventures ont conclu une entente concernant le recouvrement des prêts gouvernementaux en souffrance et, par la même occasion, ont mis sur pied un programme permettant d'appuyer l'économie yukonnaise. Dana Naye Ventures se chargera du recouvrement des prêts gouvernementaux en souffrance totalisant environ 2,1 millions de dollars et déposera ensuite les sommes dans un fonds de développement des petites entreprises.

Le ministère du Développement économique lancera l'activité avec un capital de financement de 300 000 $, auquel le ministère des Finances ajoutera 50 000 $ pour aider à couvrir les frais associés au recouvrement des prêts.

De plus, le ministère du Développement économique a pris des mesures visant à diversifier notre économie et à valoriser les industries stratégiques dans chaque région.

Citons à titre d'exemple récent le protocole d'entente signé le 6 janvier dernier en vue d'établir la région de Carcross comme destination touristique. Conclu entre la Première nation de Carcross/Tagish, la société Whitepass and Yukon Route et le gouvernement du Yukon, le protocole d'entente « Destination Carcross » a été établi en vue de tirer parti du volume croissant de voyageurs à bord des trains de la White Pass, qui fera de Carcross une destination touristique de choix tout en contribuant à accroître les occasions d'affaires dans cette région.

La Commission du cinéma et de l'enregistrement sonore du Yukon constitue un autre exemple éloquent de diversification. Deux nouveaux fonds ont été créés afin de stimuler le développement de ce secteur économique prometteur.

L'industrie du cinéma et de l'enregistrement sonore du Yukon est en pleine croissance et a apporté une contribution totale de 2 millions de dollars dans notre économie en 2004. À lui seul, le film *The Big White* a employé 202 résidents du Yukon durant le tournage dans le territoire.

Mentionnons au nombre des autres bénéficiaires des fonds le projet *The Man Who Wouldn't Fit In*, par Allan Code, un documentaire historique sur le trappeur fou de la rivière Rat, et *Northern Town*, une minisérie télévisée de six épisodes dont la production, par Daniel Janke et Daniel Iron de la société Tagish Lake Films, se chiffre à 3,3 millions de dollars.

L'industrie minière, tout comme le tourisme, continue à être un pilier de notre économie.

En septembre 2004, le ministère du Développement économique a organisé une tournée de promotion du secteur minier, auquel participaient un groupe de journalistes spécialisés, des analystes et des courtiers en placements provenant de différentes régions canadiennes, tous intéressés par le potentiel minier du Yukon.

Dans la même veine, le ministre et le sous-ministre du Développement économique ont visité un nombre d'installations minières et d'entreprises de fabrication en Chine à l'invitation du président de la société Orient Mining Ltd, qui a par la suite ouvert un bureau à Whitehorse.

Orient Mining Ltd. et d'autres entreprises minières de l'Asie ont visité le territoire et exploré les possibilités d'investir dans des projets d'exploitation minière au Yukon.

Énergie, Mines et Ressources

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources prévoit une excellente année pour le secteur minier en 2005 en raison des prix élevés du minerai provenant de l'exploitation des placers et de l'accroissement prévu des activités liées à l'exploration.

On prévoit que les activités liées à l'exploration minière généreront plus de 30 millions de dollars en 2005. Lorsque notre gouvernement a pris le pouvoir en 2002, les activités d'exploration minière n'avaient généré que 6,9 millions de dollars.

Si les prévisions pour 2005 se concrétisent, les activités d'exploration minière réalisées sous le gouvernement actuel auront plus que quadruplé en deux ans.

En tenant compte du nombre de participants que notre Programme d'encouragement aux activités minières a attiré dans le passé, nous pouvons affirmer que ce programme continuera à contribuer à l'accroissement des activités de prospection, d'exploration et de mise en valeur dans le secteur minier.

En 2003, le programme a réalisé un rendement de 300 % sur l'investissement et a fourni un appui à 48 entreprises ou particuliers.

En résultat, 761 claims miniers ont été jalonnés, plus de 1 300 journées-personnes d'emploi ont été créées, et 78 % du 1,8 million de dollars généré par ces activités a été dépensé au Yukon même.

En 2004, il y a eu 68 demandes approuvées; nous prévoyons donc des résultats encore meilleurs pour l'année, ce qui sera confirmé lorsque nous obtiendrons toutes les données.

La reconduction du Crédit d'impôt à l'exploration minière du Yukon favorise également l'accroissement des activités minières dans le territoire.

Trois projets d'exploration avancée sont en cours au Yukon, soit les projets des sociétés Yukon Zinc Corporation, Tagish Lake Gold et Freegold Ventures.

Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, de concert avec les ministères de l'Environnement et du Conseil exécutif, a mis en œuvre un processus de gestion intégrée des ressources.

Dans le cadre de la gestion intégrée des ressources, un comité de surveillance des grands projets, composé de sous-ministres et présidé par Énergie, Mines et Ressources, a été formé en vue d'aider les entreprises à s'engager correctement et efficacement dans le processus de délivrance de permis, de sorte qu'elles pourront aller de l'avant et réaliser leur projet minier.

Pour chaque projet, on désigne un coordonnateur dont le rôle principal sera de travailler en étroite collaboration avec les entreprises, de les conseiller et de les aider tout au long du processus réglementaire.

Deux projets, soit celui de l'exploitation du gisement de cuivre de Carmacks par la société Western Silver et le projet minier Wolverine de la société Yukon Zinc, ont déjà recours au processus de gestion intégrée des ressources.

La société Yukon Zinc effectue des essais miniers souterrains au site du projet Wolverine et est sur le point de conclure un accord socioéconomique avec les Kaska.

La société Western Silver travaille actuellement à reprendre les démarches relatives aux évaluations environnementales et à l'obtention des permis pour l'exploitation du gisement de cuivre de Carmacks. Une étude de faisabilité avait été réalisée pour ce projet en 1998.

Nous nous attendons à ce que la Western Silver fasse une demande de permis d'exploitation ce printemps.

La société Tagish Lake Gold effectue actuellement des forages souterrains sur le site du gisement aurifère et argentifère du ruisseau Skukum, dans le secteur de la rivière Wheaton.

La société Freegold Ventures a annoncé récemment la reprise des activités de forage au gisement aurifère du ruisseau Grew, situé à 35 km à l'ouest de Ross River.

L'exploitation de placers a toujours été le pivot de l'industrie minière du Yukon et les travaux d'élaboration d'un nouveau cadre de référence pour le programme d'autorisation d'exploitation des placers vont bon train.

Nous collaborons avec le ministère des Pêches et des Océans, la Klondike Placer Miners Association et le Conseil des Premières nations du Yukon à la conception et à l'enclenchement d'un nouveau mécanisme qui sera mis en œuvre avant 2007.

Notre gouvernement cherche aussi à s'assurer que les projets d'exploitation minière en roche dure sont gérés d'une façon qui garantira une industrie saine et durable et qui permettra aux Yukonnais d'en tirer le maximum d'avantages.

Nous procédons actuellement, en consultation avec les gouvernements des premières nations, l'industrie et d'autres parties intéressées, à l'élaboration d'une politique sur la remise en état et la fermeture de sites miniers qui s'inspirera des politiques nationales de remise en état des sites miniers.

Par suite du transfert des responsabilités, notre gouvernement est maintenant responsable de la gestion des sites miniers de type II dans le territoire.

Cette année, notre gouvernement recevra environ 11,9 millions de dollars du Canada pour gérer 4 sites miniers de type II.

Ces fonds seront répartis comme suit : 1,9 million pour la mine du Mont Nansen; 1 million pour la mine du ruisseau Clinton; 3,9 millions pour la mine de United Keno Hill; et 4,9 millions pour la mine de Faro.

Notre gouvernement utilise ces fonds en vue de maximiser les possibilités d'emploi et les occasions d'affaires pour les Yukonnais.

En outre, le séquestre intérimaire Pricewaterhouse Cooper a commencé à vendre les éléments d'actif de la United Keno Hill Mine (UKHM) en janvier.

Pour notre gouvernement, il importe que la UKHM appartienne de nouveau au secteur privé et qu'elle reprenne ses activités.

L'exploitation pétrolière et gazière est une autre industrie stratégique au Yukon.

L'automne dernier, la société Devon a commencé à forer un nouveau puits dans son champ gazier Kotaneelee dans le sud-est du Yukon.

En février 2005, les Yukonnais ont pu voir un convoi de camions transportant les appareils de forage sur la route de l'Alaska et la route Dempster.

Devon Canada procède au forage d'un puits d'exploration sur l'une des parcelles qui lui ont été concédées dans la plaine Eagle dans le nord du Yukon.

Nous avons augmenté de 567 000 $ le budget de la division de la mise en valeur des richesses pétrolières et gazières et du gazoduc, qui relève du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, en vue de nous préparer à la construction des deux gazoducs du Nord. Le travail comprendra notamment une présentation et une intervention aux audiences de l'Office national de l'énergie sur le gazoduc de la vallée du Mackenzie.

Notre gouvernement soutient qu'il existe un besoin tant pour le gazoduc de la vallée du Mackenzie que pour celui de la route de l'Alaska.

L'industrie a indiqué que le gazoduc de la vallée du Mackenzie sera construit en premier en 2009, alors que le gazoduc de la route de l'Alaska sera construit en 2012.

Notre gouvernement cherche à s'assurer que les Yukonnais et les Yukonnaises pourront tirer parti de la construction des deux gazoducs.

Notre position est claire :

- un processus réglementaire précisant les conditions d'une frontière à l'autre pour le projet de gazoduc de la route de l'Alaska;
- le transport du gaz naturel du Yukon par l'un ou l'autre des gazoducs du Nord;
- des avantages fiscaux et sociaux pour le Yukon provenant des deux gazoducs;
- un appui financier pour aider les premières nations du Yukon et tous les Yukonnais à se préparer à la construction des gazoducs du Nord.

Puisque le gazoduc de la route de l'Alaska sera situé dans un corridor où réside plus de 80 % de la population du Yukon, sa construction aura une grande incidence sur la vie de la majorité des Yukonnais et des Yukonnaises.

C'est pourquoi il importe que tous nos concitoyens puissent profiter des retombées que généreront la construction et l'exploitation du gazoduc.

Nous croyons que le gouvernement du Canada doit instaurer un climat de certitude quant à la réglementation du projet de la route de l'Alaska, soit dans la *Loi sur le pipe-line du Nord*, soit dans une proposition de projet de l'Office national de l'énergie.

Quel que soit le régime réglementaire choisi par le Canada, il doit satisfaire aux conditions énumérées dans notre prise de position.

Nous demandons également au gouvernement du Canada d'aider les premières nations du Yukon à se préparer à la construction du gazoduc de la route de l'Alaska, tout comme il a apporté de l'aide aux premières nations des Territoires du Nord-Ouest pour qu'elles se préparent au gazoduc de la vallée du Mackenzie.

Notre gouvernement a déjà apporté son soutien et investi dans la création et le fonctionnement de l'Aboriginal Pipeline Coalition.

Le présent budget prévoit un montant supplémentaire de 200 000 $ pour aider la Coalition à maximiser le financement accordé par le gouvernement fédéral.

Le secteur forestier constitue une autre industrie stratégique qui présente un potentiel pour la création d'emplois dans les collectivités rurales du Yukon.

Pendant l'exercice 2004-2005, nous avons délivré 90 permis commerciaux visant une récolte totale de 65 900 mètres cubes de bois et 590 permis pour utilisation à des fins personnelles visant une récolte totale de 16 700 mètres cubes de bois.

Quatre permis ont été délivrés par adjudication publique pour une première année d'approvisionnement en bois et la délivrance éventuelle d'autres permis a été reportée en attendant la mise au point définitive d'un accord sur la sylviculture.

Le secteur d'approvisionnement pour la deuxième et la troisième année de récolte de 186 000 mètres cubes fait actuellement l'objet d'une analyse environnementale.

Le présent budget affecte une somme de 250 000 $ à la sylviculture pour veiller au maintien de nos pratiques de gestion responsables des ressources forestières.

Tourisme et Culture

Le tourisme constitue une industrie stratégique clé qui a contribué à soutenir, à diversifier et à consolider l'économie du Yukon pendant que les activités d'exploitation minière et forestière étaient en déclin.

Le ministère du Tourisme et de la Culture va de l'avant avec le Fonds coopératif de marketing en tourisme dont la création a été annoncée l'an dernier.

Le Fonds encourage les entreprises touristiques qui offrent des produits prêts pour le marché ou l'exportation, les premières nations, les municipalités, les organismes et les groupements à établir des partenariats avec Tourisme Yukon en vue de promouvoir les produits touristiques yukonnais auprès des visiteurs éventuels du monde entier.

Le Fonds dispose de 500 000 $, dont 350 000 $ sont affectés au développement des marchés et administrés par le ministère du Tourisme et de la Culture, alors que les 150 000 $ restants sont réservés aux salons professionnels et à l'intention des consommateurs et administrés par l'association de l'industrie touristique du Yukon.

Ce nouveau programme a été accueilli très favorablement et le Fonds a approuvé plus de 39 demandes relatives à des projets de commercialisation et 31 demandes de participation à des salons professionnels ou à l'intention des consommateurs.

Notre gouvernement a également lancé une nouvelle campagne de 350 000 $ portant sur la promotion des circuits panoramiques de la route de l'Alaska.

La campagne prévoit un publipostage et l'envoi de courriels à plus de 100 000 clients potentiels dont les coordonnées ont été obtenues par l'achat de listes de publipostage ou auprès de partenaires commerciaux.

De plus, un nouveau site Web offrira aux visiteurs éventuels une visite virtuelle de la route de l'Alaska au moyen d'images hautes en couleur et d'information sur les collectivités, les gens, les attractions touristiques et les activités.

Notre investissement de 350 000 $ pour l'exercice 2005-2006 nous permettra d'installer des panneaux d'interprétation le long de la route de l'Alaska et de mettre en vedette les magnifiques panoramas qu'offre la route du Klondike Nord.

Dans les années à venir, nous mettrons en valeur les circuits panoramiques d'autres routes du Yukon.

Durant l'exercice 2005-2006, le gouvernement investira 150 000 $ en argent frais pour mettre au point la Stratégie sur l'image de marque de Tourisme Yukon, portant l'investissement total à 200 000 $ pour la mise en valeur de l'image de marque cette année.

Cette stratégie permettra de recenser les principaux attributs du Yukon pour qu'ils soient ensuite intégrés dans tous les programmes de commercialisation touristique et qu'ils contribuent à la croissance économique du Yukon.

Nous augmenterons aussi de 25 000 $ notre investissement dans les relations publiques et avec les médias pour continuer à attirer des rédacteurs touristiques compétents au Yukon.

Ces nouveaux fonds portent notre budget 2005-2006 pour les voyages de familiarisation à 124 500 $.

Le budget du site www.touryukon.com sera augmenté de 25 000 $, ce qui portera son budget total à 140 000 $ pour l'exercice 2005-2006.

Depuis 2003-2004, nous avons augmenté le budget affecté à la commercialisation touristique de plus de 2 millions de dollars.

Le fait que nous investissions au total près de 9 millions de dollars dans la commercialisation touristique pendant le présent exercice témoigne que nous nous sommes engagés à stimuler le tourisme dans le territoire et que nous sommes conscients de l'importance de ce secteur dans notre économie.

Nombre d'initiatives de la Direction des services culturels contribueront également à faire progresser l'économie du Yukon.

En septembre 2005, une exposition spéciale sur l'art contemporain autochtone du Yukon aura lieu à Zurich, en Suisse.

L'exposition se tiendra jusqu'en mars ou avril 2006 et présentera les œuvres de 12 artistes yukonnais qui représentent divers groupes linguistiques, formes d'art et démarches artistiques.

Notre gouvernement a octroyé 30 000 $ pour la tenue de cette exposition qui permettra aux artistes autochtones yukonnais de rayonner sur la scène internationale et d'intensifier leurs efforts de marketing auprès d'un public plus large.

Tous les marchés européens manifestent un intérêt marqué pour l'art autochtone.

Notre gouvernement a augmenté le financement de base alloué au Centre des arts du Yukon de 150 000 $, portant son budget total de fonctionnement à près de 650 000 $ par année.

Il s'agit de la première augmentation accordée au Centre des arts depuis cinq ans.

Grâce à cette augmentation de 30 %, le Centre des arts pourra continuer à jouer un rôle de catalyseur dans l'expansion des industries des arts et de la culture au Yukon.

La Direction des services culturels fournira 200 000 $ par année pendant 2 ans pour le financement des activités mises en œuvre dans le contexte de la Décennie des sports et de la culture.

Pour célébrer la Décennie des sports et de la culture, le Centre des arts du Yukon recevra 157 000 $ pour la réalisation du programme Culture Quest et le Yukon Convention Bureau recevra 43 000 $.

Le programme Culture Quest consiste en une série d'activités culturelles qui inspireront les artistes, les premières nations, les organisations patrimoniales et les industries culturelles du Yukon à cultiver les talents et à présenter des œuvres reflétant l'identité de nos collectivités et le caractère unique de notre territoire.

Le but du programme est d'attirer l'attention sur notre culture et notre jeunesse et d'inciter les Yukonnais et les Yukonnaises à prendre part aux activités culturelles qui seront tenues avant, pendant et après les Jeux d'hiver du Canada de 2007.

En outre, nous espérons que les Jeux olympiques d'hiver de 2010 offriront aussi aux membres de la communauté yukonnaise l'occasion de mettre en valeur leur créativité et leur savoir-faire.

Notre gouvernement continue à parrainer la recherche sur les plaques de glace en octroyant 100 000 $ pour des activités de recherches réalisées par des premières nations et des scientifiques, montant auquel les ministères du Tourisme et de la Culture et de l'Environnement ajoutent chacun 50 000 $.

En 2004, la saison des travaux sur le terrain a été la plus fructueuse depuis 1999, avec l'enregistrement de données sur quatre nouvelles plaques de glace et la découverte d'environ trois dizaines d'artefacts.

Des jeunes de neuf premières nations du Yukon ont pris part à un camp de travaux sur le terrain d'une durée de quatre jours. Ce camp, qui fut un grand succès, s'inscrivait dans le cadre du projet de recherche et comprenait des présentations par des scientifiques sur divers aspects de la recherche sur les plaques de glace, des histoires orales racontées par des aînés, la récupération d'échantillons de glace et des démonstrations sur l'utilisation des atlatl ou la technologie des lances de chasse.

La recherche sur les plaques de glace a captivé l'intérêt des médias et a donné lieu à la publication d'articles dans les revues *Up Here, American Archaeology* et *The Mammoth Trumpet*.

Deux rapports de recherche ont déjà été publiés dans la revue *Arctic* de l'Université de Calgary et un troisième rapport paraîtra dans le prochain numéro.

Le docteur Paul Matheus, un paléontologue local, a été engagé à titre de contractuel pour analyser les restes de mammifères découverts dans les plaques de glace depuis le début du programme en 1999.

L'histoire et la préhistoire du Yukon constituent des atouts considérables qui attirent tant les visiteurs que les scientifiques dans le territoire.

Les centres culturels, les musées, les attractions patrimoniales, la recherche et le développement de produits autochtones occupent tous un rôle important dans la croissance du secteur touristique du Yukon.

Le 19 février 2005, à l'occasion de la cérémonie de signature du traité de la Première nation des Kwanlin Dun, tenue sous le thème *Back to the Water*, on a souligné que le futur centre culturel des Kwanlin Dun dans le secteur riverain de Whitehorse sera « l'édifice le plus important et le plus symbolique sur les rives du fleuve, qui attirera tant les visiteurs que les résidents, qui pourront découvrir le fleuve Yukon et le patrimoine de notre Première nation. »

Les gouvernements du Yukon et du Canada se sont tous deux engagés à investir un montant total de 22 millions de dollars dans l'aménagement du secteur riverain au cours des 3 prochaines années, en vertu de l'entente sur le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique.

Chaque gouvernement fournira 9,5 millions de dollars pour la réalisation du projet d'aménagement du secteur riverain à Whitehorse et 1,5 million pour l'aménagement des berges à Carcross.

Notre ministre du Tourisme et de la Culture joue un rôle important dans l'aménagement du secteur riverain de Whitehorse.

À Whitehorse, tout en tenant compte de l'importance historique et culturelle du secteur riverain, les travaux d'aménagement porteront principalement sur des améliorations à l'infrastructure de base sur laquelle reposera toute une série d'initiatives liées au développement urbain.

Il est prévu notamment de moderniser et de prolonger les conduites (eau, égouts) et les rues, d'améliorer le pont suspendu de l'île Kishwoot et de déplacer et de restaurer des bâtiments du patrimoine.

De plus, à la demande d'entreprises et de groupes communautaires, des fonds ont été réservés au niveau national pour la réalisation de projets collaboratifs proposés par des gens d'affaires et des groupes des secteurs des arts et du patrimoine en vue de répondre à des besoins culturels précis en matière d'infrastructure.

Notre gouvernement investira 3,5 millions de dollars cette année pour le début des travaux d'amélioration à Whitehorse; le travail de conception se poursuit avec les avis présentés par le public en ce qui concerne d'autres éléments tels que les installations relatives aux arts et à la culture, l'amélioration des embarcadères et le prolongement du circuit du tramway.

À Carcross, les travaux porteront sur le nettoyage des aires publiques, l'amélioration des conduites d'eau et d'égout, la réfection des routes, la mise en valeur du paysage et la construction de structures sur le fleuve.

Cet investissement dans l'infrastructure est un élément fondamental de notre stratégie pour relancer l'économie du Yukon.

Notre gouvernement se réjouit à la perspective de collaborer avec les collectivités à ces projets d'aménagement des secteurs riverains, qui créeront des emplois et rehausseront la valeur des ces endroits comme lieux de rencontre pour le plus grand plaisir des résidents et des visiteurs pendant des années à venir.

Les infrastructures des communications et des transports sont également des éléments clés pour bâtir une économie durable et concurrentielle.

Voirie et Travaux publics

Le ministère de la Voirie et des Travaux publics demande l'approbation de projets d'immobilisations estimés à 72 millions de dollars. Portée au budget 2005-2006, cette somme permettra de pourvoir aux besoins en infrastructure, de fournir des emplois et d'offrir un service amélioré et plus sûr à l'ensemble des collectivités yukonnaises.

Notre gouvernement investira 5 millions de dollars dans le remplacement du système de radio mobile pour tout le territoire.

Le système Mobile Communications Solutions remplacera le système pluriministériel de radiotéléphone, devenu désuet.

Le budget de cette année financera les coûts reliés à la mise en place de l'infrastructure et de la technologie cellulaire. Au bout du compte, le nouveau système permettra d'implanter la téléphonie cellulaire dans 17 collectivités yukonnaises.

Le système de radio mobile permet aux émetteurs récepteurs de se déplacer et de rejoindre les endroits les plus éloignés du territoire, ce qui profite donc aux collectivités rurales ainsi qu'à diverses organisations, incluant la GRC, contribuant ainsi à la santé et à la sécurité de tous les Yukonnais.

Le secteur de l'informatique s'avère un stimulant clé de la croissance économique, et comme en 2004-2005, notre gouvernement versera cette année aussi aux ministères et aux départements ministériels 5,8 millions de dollars pour la mise à niveau des ordinateurs, des réseaux et des applications qui servent de support aux programmes du gouvernement.

Au total, la Division des transports du ministère de la Voirie et des Travaux publics demande 57 millions de dollars pour assurer le maintien et l'amélioration de l'infrastructure territoriale.

Le budget routier consacre 24,45 millions de dollars à la poursuite de l'investissement dans le projet Shakwak, avancé par les États-Unis d'Amérique.

Cet argent servira à la réfection et au revêtement d'une route standard à deux voies (sur laquelle la vitesse maximale permise sera de 100 km/h) qui rejoindra la route de l'Alaska au nord de Haines Junction, et la route de Haines.

Le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique affecte 10,3 millions de dollars aux travaux d'amélioration globale de la route de l'Alaska à partir d'au nord de Whitehorse jusqu'à Haines Junction.

Les travaux comprennent les réparations à la structure, le bitumage de la surface, le remplacement des buses et des tabliers de ponts.

Une somme additionnelle d'environ 8 millions de dollars sera dépensée pour des travaux aux routes suivantes :

- 2,75 millions pour l'élargissement, la rénovation et le bitumage de la route Robert-Campbell entre Carmacks et Faro, et 1,5 million pour des projets relevant du Programme de contrat de location d'équipement de voirie, conçus pour fournir du travail aux résidents des régions rurales du Yukon;
- 1 million pour la route Dempster, ce qui comprend la mise en place d'un tapis de pierres conçu pour lutter contre l'érosion, d'un revêtement de gravier et de dispositifs destinés à limiter les effets de la poudrerie;
- 400 000 $ pour la route du Sommet du monde, ce qui comprend le renforcement de la couche de base aux endroits où le revêtement de bitume s'est affaissé et le remplacement du revêtement à ces endroits;
- 320 000 $ pour la route de Tagish;
- 300 000 $ pour la route du Klondike;
- 300 000 $ pour le Programme de réfection des routes rurales;
- 100 000 $ pour des améliorations aux points d'intersection à Whitehorse de la route de l'Alaska;
- 1,1 million pour des projets routiers tels que le revêtement du chemin du Dôme à Dawson et la planification des travaux au chemin Takhini Hot Springs et de la maîtrise de la végétation;
- 2 millions pour la réhabilitation des chaussées dans l'ensemble du territoire.

Les travaux de pontonnerie atteindront 4 millions de dollars, ce qui comprend 1,9 million pour l'avancement des travaux au pont qui enjambera le fleuve Yukon à Dawson, et 1,245 million pour la réhabilitation du tablier du pont de la rivière Takhini.

La construction d'un pont au dessus du fleuve Yukon à Dawson relève d'un engagement électoral pris en 2002.

En fin de compte, il est plus économique pour le gouvernement de construire un pont que de remplacer le traversier, dont l'exploitation coûte annuellement plus d'un million de dollars et qui n'offre qu'un service saisonnier.

Ce pont améliorera l'accès de la population locale à West Dawson, à Sunnydale ainsi qu'à la route du Sommet du monde, et éliminera les longues files d'attente pour le traversier en haute saison touristique.

Ce projet est en cours de développement à titre de projet pilote associant en partenariat les secteurs public et privé où l'approche adoptée est celle dite de « conception – construction – financement ».

La décision finale au sujet du recours à un partenariat public-privé plutôt qu'au traditionnel processus d'appel d'offres dépendra du dossier commercial et de l'analyse de rentabilité du PPP proposé.

Le travail, en 2005-2006, portera surtout sur l'extraction des matériaux nécessaires à l'enrochement et au compactage du sol, sur la construction éventuelle d'accès routiers et la mise en chantier des approches est et ouest du futur pont.

Il est possible que la construction des piles partiellement immergées du pont soit entreprise dans la seconde moitié de l'exercice.

La Direction des aéroports du ministère de la Voirie et des Travaux publics a besoin de quelque 7 millions de dollars pour financer les projets d'immobilisations suivants au cours du nouvel exercice :

- 4 millions pour reconstruire l'aérogare de Old Crow, refaire la piste et améliorer l'éclairage de celle-ci;
- 2,3 millions pour des améliorations à l'aérogare de Whitehorse, notamment au système de manutention des bagages, ainsi qu'au service des douanes pour les vols internationaux.

Notre gouvernement maintient son engagement de doter le Yukon de l'infrastructure nécessaire aux communications et aux transports afin de favoriser l'essor de l'économie territoriale et de garder les collectivités yukonnaises en contact les unes avec les autres et avec le monde extérieur.

IV. DES COLLECTIVITÉS EN SANTÉ, UN ENVIRONNEMENT PLUS SAIN ET UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

Le programme électoral de notre gouvernement se traduit par un engagement social ambitieux, stimulant et progressiste.

Nous avons déclaré précédemment qu'une économie prospère profiterait peu aux Yukonnais s'ils ne sont pas en mesure d'en tirer avantage en raison de lacunes sur le plan de l'éducation, de la formation, de la santé ou encore à cause de problèmes sociaux.

Les initiatives présentées dans ce budget ainsi que dans les deux précédents visent à favoriser la santé des collectivités, un environnement plus sain et une meilleure qualité de vie pour tous les Yukonnais.

Services aux collectivités

Des installations récréatives et des salles communautaires adéquates revêtent une importance capitale pour toutes les collectivités du Yukon, sans égard à leur taille. Ces installations sont au cœur de la vie communautaire, surtout en milieu rural.

Le ministère des Services aux collectivités entend consacrer 1 million de dollars du budget 2005-2006 à la mise à niveau de l'aréna de Teslin, en effectuant des travaux de rénovation à la mezzanine et en installant une glacière.

Ces travaux devraient être parachevés à temps pour la saison hivernale 2005-2006 et permettre la prolongation de la saison de hockey et de patinage à l'aréna.

L'aréna de Teslin pourra dorénavant accueillir un plus grand nombre de spectateurs.

Les loisirs, surtout pour les jeunes, sont également une priorité à Ross River, où les travaux relatifs au centre communautaire, dont le budget total s'élève à près de 2,1 millions de dollars, vont bon train.

Le système de fondations a été mis en place à l'automne et les plans ont été approuvés.

Le budget d'immobilisations pour l'exercice 2005-2006 prévoit la somme de 450 000 $ pour la construction du centre communautaire de Ross River cet été.

Le contrat a été adjugé à TSL Construction et les travaux créeront des possibilités d'embauche pour la main d'œuvre locale.

On prévoit que d'ici la fin de juillet 2006 le bâtiment multifonctionnel abritera une garderie ainsi que des locaux de qualité destinés à la tenue de réunions et d'activités communautaires variées, et ce, pour toute la collectivité de Ross River.

Lors de notre tournée des collectivités, d'autres localités rurales, dont Mayo et Marsh Lake, ont témoigné de l'importance de telles installations pour leur communauté. C'est pourquoi notre gouvernement s'est engagé à pourvoir au financement de ces projets souhaitables dans son budget 2005-2006.

Nous respectons notre engagement.

Parce que le développement et l'entretien de nos infrastructures contribuent à l'amélioration de la qualité de vie en milieu rural, notre gouvernement en a fait une de ses priorités et a prévu des investissements dans plusieurs autres collectivités.

En ce qui concerne Mayo, le budget 2005-2006 consacre 100 000 $ à la stabilisation de la digue érigée sur la rivière Mayo. Cette somme couvrira les frais relatifs aux évaluations environnementales, à la conception et à l'obtention des approbations réglementaires. La construction doit être achevée l'an prochain.

Le renforcement de la digue de la rivière Mayo permettra de retirer certaines matières potentiellement dangereuses utilisées lors de sa construction dans les années 1960, de réduire les coûts d'entretien et de prévenir une éventuelle défaillance majeure de la digue.

En ce qui concerne Old Crow, le budget 2005-2006 consacre 300 000 $ à la stabilisation des berges de la rivière Porcupine afin de prévenir l'érosion qui pourrait endommager les routes et les bâtiments et menacer la sécurité publique, surtout à l'occasion de débâcles importantes.

La Première nation des Gwitchin Vuntut assure la gestion de ce projet de 1 million de dollars en vertu d'une entente de contribution signée avec notre gouvernement l'an passé. Les travaux débuteront cet été, suivant l'obtention des approbations environnementales et réglementaires requises, et devraient être terminés l'an prochain. Puisque le projet fait appel à des entrepreneurs locaux, il générera de nombreux emplois dans la collectivité.

La table ronde de Ross River a demandé que des améliorations soient apportées au pont piétonnier qui enjambe la rivière Pelly, afin de le rendre plus sécuritaire. Construit dans les années 1940, durant la construction du pipeline Canol, ce pont est encore régulièrement utilisé par les résidents de l'endroit et constitue également une importante attraction touristique.

En réponse à la demande formulée par les résidents de Ross River, notre gouvernement a établi un budget de 100 000 $ pour effectuer les réparations, et le ministère des Services aux collectivités ainsi que celui de la Voirie et des Travaux publics envisagent de parachever les travaux cet été, après qu'une évaluation professionnelle aura permis de déterminer ce qui est nécessaire pour restaurer la structure du pont.

Le budget affecte 500 000 $ à la rénovation du vieux magasin d'alcools de Dawson pour le compte du Klondike Institute of Arts and Culture. Ce projet devrait être mené à terme plus tard cette année.

La mise en place de systèmes fiables pour le traitement des eaux usées est une priorité, et notre gouvernement répond à l'appel en contribuant au financement des infrastructures d'alimentation en eau et de traitement des eaux d'égout dans plusieurs collectivités du Yukon, afin de satisfaire les besoins ressentis en milieu rural.

À Carmacks, notre gouvernement s'engage à investir jusqu'à 5,1 millions de dollars pour faire levier à des fonds de contrepartie provenant du gouvernement fédéral par l'entremise du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique. Le ministère des Services aux collectivités travaille à la présentation d'une demande au Fonds qui permettrait de pourvoir à la nécessité pour Carmacks de mettre à niveau ou de remplacer son usine de traitement de l'eau afin de satisfaire les besoins de la collectivité entière pendant les vingt prochaines années.

L'année dernière a été consacrée à la planification et à la conception du projet, et cette année notre gouvernement contribuera pour 2 millions de dollars à sa réalisation. Le gouvernement du Yukon et le village de Carmacks entendent finaliser une deuxième entente de contribution pour la mise en place d'un système de traitement des eaux d'égout lorsque le choix d'un système approprié et que le processus d'obtention du permis d'utilisation de l'eau permettront une meilleure estimation des coûts.

Notre gouvernement établit cette année un budget de 100 000 $ pour franchir la dernière phase de la mise en service du système de traitement et d'évacuation des eaux usées de Carcross, système dont le coût s'élève à 3,9 millions de dollars. Une nouvelle installation de stockage et de traitement a été terminée en 2004, et des installations d'évacuation seront conçues cette année pour être construites lorsque le besoin se fera sentir. La décision de construire sera fondée sur le rendement du basin de décantation existant.

Le système de traitement des eaux usées de Carcross satisfait les besoins de cette collectivité tout en ayant un impact très limité sur l'environnement. Cette installation est conçue pour absorber les effets prévisibles de la croissance de Carcross, et fournira même l'infrastructure nécessaire pour répondre aux besoins de traitement des eaux d'égout du centre Four Mountains.

La somme de 1,2 million de dollars permettra de commencer la construction, juste au sud de Burwash Landing, d'un nouveau bassin de stabilisation des eaux usées comptant plusieurs compartiments et de remplacer l'installation existante au centre de Destruction Bay. Cette installation, qui ne portera pas atteinte à l'environnement, devrait être terminée l'an prochain. La nouvelle installation répondra mieux aux besoins des deux collectivités et mettra fin aux problèmes causés par les odeurs nauséabondes à Destruction Bay.

À Dawson, notre gouvernement s'engage à investir 1,5 million de dollars pour faire levier à des fonds de contrepartie versés par le gouvernement fédéral par l'entremise du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique afin de s'attaquer au problème du traitement des eaux usées dans cette ville.

Cette année, des étangs aérés seront soumis à des essais pilotes alors que d'autres procédés de traitement utilisés en Alaska, dans le nord de la Colombie-Britannique et en Alberta seront examinés, afin de déterminer si les conditions climatiques prévalant à Dawson leur conviennent, de fournir une solution écologiquement acceptable qui soit appropriée à la taille et à la situation géographique de cette ville, qui soit économique à construire, et dont les coûts de fonctionnement et d'entretien seront abordables pour les résidents de Dawson.

En règle générale, il est possible d'investir plus que jamais auparavant dans les infrastructures en raison de la conclusion en janvier d'un accord définitif avec le Canada totalisant 32 millions de dollars en financement jumelé Canada Yukon sur 5 ans grâce au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR).

Cette année, notre gouvernement engagera 8 millions de dollars pour faire levier à des fonds de contrepartie versés par le gouvernement fédéral par l'entremise du FIMR.

Toutes les collectivités du Yukon sont admissibles et l'annonce des projets approuvés devrait commencer en juin.

Les projets financés par le FIMR comprennent des travaux d'amélioration aux infrastructures traditionnelles comme l'alimentation en eau potable, le traitement des eaux usées et des déchets solides et l'entretien des routes locales. Ils comprennent également des travaux d'amélioration aux infrastructures liées au transport en commun, à la culture, au tourisme et à Internet.

Notre gouvernement travaille de concert avec les administrations locales et les premières nations à l'aménagement du terrain afin de satisfaire les demandes d'un marché immobilier en plein essor et d'élaborer une politique globale prévoyant l'aménagement et la distribution ordonnés des lots dans l'ensemble du territoire.

Nous collaborons présentement avec le village de Haines Junction à l'aménagement d'un lotissement résidentiel rural composé de 14 grands lots (6 hectares chacun) et situé près de l'aéroport. La planification, la conception et l'évaluation environnementale ont été effectuées l'an dernier. Commencée en 2004, la construction de la route sera achevée grâce aux 250 000 $ prévus par le budget de cette année. Cette somme servira à payer le bitumage de la route et l'installation de lignes aériennes d'électricité et de téléphone desservant le nouveau lotissement. Les terrains seront vendus au moyen d'une loterie plus tard cette année.

À Whitehorse, les ventes de terrains ont atteint le chiffre record de 170 en 2004, comparativement aux 78 lots vendus en 2003. Tenant compte de cette croissance du marché immobilier, notre gouvernement s'engage à aménager dans la capitale des terrains en nombre suffisant pour suivre la demande.

Le gouvernement du Yukon aménage les lots en prévoyant le plein recouvrement des coûts. Il s'attend à récupérer en quelques années les sommes investies aujourd'hui, étant donné la forte demande dans le domaine immobilier au Yukon.

Notre gouvernement a aussi l'obligation de répondre aux besoins des personnes âgées et de ses employés en matière de logement social.

Nous consacrerons 830 000 $ au financement de l'Entente Canada-Yukon concernant le logement abordable. Cette somme servira surtout à fournir des habitations aux personnes âgées et à celles qui présentent des besoins de logement spéciaux.

La Société d'habitation du Yukon a fixé des normes d'efficacité énergétique pour les unités d'habitation construites en vertu de cette entente et exigera que toutes les unités soient conçues et aménagées pour accueillir les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins de logement spéciaux.

L'Entente Canada-Yukon concernant le logement abordable a récemment été modifiée afin de permettre au gouvernement fédéral de financer aussi bien l'accession à la propriété que le logement locatif. Dans les deux cas, les entrepreneurs peuvent être des particuliers, des entreprises du secteur privé, ainsi que des organismes non gouvernementaux et à but non lucratif.

Des représentants des organismes Yukon Council on Aging et Yukon Council on Disabilities prendront part activement au processus de réception et d'évaluation des demandes.

Le conseil d'administration de la Société d'habitation du Yukon a la responsabilité de l'approbation des critères du programme ainsi que de la sélection des projets admissibles au financement. Il est possible que les projets retenus soient annoncés dès le mois d'avril.

Secrétariat de la jeunesse

À l'instar des budgets précédents, celui-ci porte aussi une attention particulière aux jeunes.

Sous les auspices du ministère du Conseil exécutif, le Secrétariat de la jeunesse accorde une aide financière à 3 importants groupes jeunesse de Whitehorse.

Chacun de ces groupes, qui reçoit annuellement 110 000 $ pour assurer la continuité de son fonctionnement, fournit aux jeunes de précieux services au nom du gouvernement.

Le groupe Bringing Youth Towards Equality, aussi appelé « BYTE », est un groupe de revendication qui favorise l'implication des jeunes et les initiatives d'éducation et s'adresse à un large public.

La Youth of Today Society, ou « YOTS », est au service des jeunes de 16 à 25 ans et concentre ses efforts sur leur employabilité et leur accès au marché du travail.

La Whitehorse Youth Centre Society (rattachée aux Clubs garçons et filles du Canada) est au service des jeunes de 13 à 18 ans, fait de l'éducation au moyen d'activités et met l'accent sur la prévention.

Notre gouvernement fournit aussi des fonds aux collectivités par l'intermédiaire de divers groupes communautaires et d'un bureau au service des jeunes Autochtones.

Le programme des activités hivernales à l'intention des jeunes est parrainé par le Secrétariat de la jeunesse, et sa réalisation a été confiée à l'organisme Crime Prevention Yukon, qui travaillera avec un budget de 200 000 $.

Seize collectivités rurales du Yukon et la Première nation des Kwanlin Dun reçoivent chacune 8 600 $ pour tenir des activités hivernales à l'intention des jeunes, donner à ces derniers de la formation et leur fournir des emplois d'hiver, en plus de les consulter sur la manière de dépenser les fonds accordés.

Des fonds totalisant 5 000 $ seront affectés au parrainage d'activités jeunesse dans 8 collectivités qui ne participent pas au Programme estival de formation en leadership.

Ce programme estival est pour sa part parrainé par le ministère de la Justice et donne tous les étés de la formation à des jeunes des collectivités rurales.

Cette formation aide les collectivités à mettre sur pied des activités destinées aux plus jeunes et qui se dérouleront dans leur milieu. Les activités varient tous les ans et vont de la planification de programme à la gestion du risque, en passant par l'aptitude à communiquer et la rédaction de projets.

Notre gouvernement sera également l'hôte en mai 2005 d'un séminaire international sur la consommation excessive d'alcool et de drogues chez les jeunes du Nord.

Le Secrétariat de la jeunesse supervise le comité organisateur du Yukon, lequel fait des suggestions relativement au contenu de la conférence et s'assure que les intérêts du Yukon sont pris en considération.

En conséquence de l'entente définitive avec la Première nation des Kwanlin Dun, notre gouvernement versera 150 000 $ afin de respecter son engagement de financer une étude portant sur les méthodes de récolte traditionnelles d'une première nation.

Cette étude a pour objectif de déterminer les moyens d'encourager les aînés de la Première nation des Kwanlin Dun à partager leurs connaissances des méthodes de récolte traditionnelles avec les jeunes membres.

Environnement

Notre gouvernement continue de soutenir financièrement les efforts de la Première nation des Gwitchin Vuntut en vue de protéger l'habitat essentiel de la harde de caribous de la Porcupine.

La Première nation des Gwitchin Vuntut a indiqué à notre gouvernement qu'elle souhaitait prendre la tête du lobbying sur cette question et nous respectons leur position.

Toutefois, lorsque l'occasion s'est présentée, notre gouvernement n'a pas hésité à faire connaître directement, en personne, au président des États-Unis, la nécessité de protéger cet habitat essentiel.

Le ministère de l'Environnement est responsable de la gestion environnementale, donc de la protection et de la conservation des ressources naturelles du Yukon.

Ce ministère a pour mission de faciliter au Yukon la prestation de programmes de gestion environnementale et de services de parcs territoriaux qui soient cohérents. Qu'il s'agisse de la protection et de la conservation de l'environnement, des ressources halieutiques, des espèces sauvages et de leurs habitats, le gouvernement remplira sa mission en élaborant et en mettant en œuvre des stratégies, des programmes et des services de soutien.

Le ministère de l'Environnement accroît sa capacité d'assurer des communications stratégiques, des consultations publiques et des relations fructueuses avec les médias en créant le poste d'assistant aux communications, qui est un poste de cadre.

Le poste de coordonnateur de la Brigade jeunesse pour la conservation (Y2C2) et de l'Escouade de protection des écosystèmes et de l'environnement (EPÉE) sera converti en un poste d'employé auxiliaire saisonnier qui travaillera six mois par année.

C'est en raison du caractère préoccupant de la sécurité des jeunes travailleurs et de la responsabilité du gouvernement dans ce domaine que ce changement a été effectué.

Davantage de ressources seront affectées à l'expansion et à la revitalisation du programme d'agent adjoint de conservation. Les ressources additionnelles permettront de tripler le nombre d'agents adjoints de conservation et de fournir les véhicules, la formation et le matériel de sécurité nécessaires.

Notre gouvernement travaille en étroite collaboration avec Holland America à un certain nombre d'initiatives.

Holland America négocie actuellement avec la Première nation des Tr'ondëk Hwëch'in et notre gouvernement l'aménagement de sentiers pédestres et la mise en œuvre d'activités d'interprétation dans le parc territorial Tombstone à compter de mai 2005.

Conformément à une entente négociée avec Holland America, notre gouvernement embauchera, à compter de cette année pour une période de trois ans, un organisateur de tournées et agent de liaison pour le parc Tombstone qui sera en poste de la mi-avril à la mi-octobre. Cette personne assurera la gestion du projet alors que Holland America embauchera jusqu'à 12 guides interprètes. On prévoit accueillir de 300 à 500 visiteurs hebdomadairement.

La création du poste d'organisateur de tournées reprend une initiative semblable prise au parc national Kluane, où une personne désignée est affectée à la gestion des activités organisées par Holland America dans ce parc.

Notre gouvernement participe avec Holland America et le Comité du fleuve Yukon à l'étude des effets, sur l'écosystème du fleuve Yukon, du sillage creusé par le passage du Yukon Queen II qui descend le fleuve depuis Dawson jusqu'en Alaska.

L'étude a pour objectif de cerner les méthodes d'exploitation possibles et autres mesures susceptibles d'atténuer les effets néfastes sur les stocks de poissons et les risques pour leur habitat.

Le ministère de l'Environnement est en train d'avancer un autre projet de recherche, celui de la surveillance de la forêt boréale du Yukon.

Ce projet prolonge le projet de surveillance écologique de la région de Kluane qui vise à déterminer l'état de l'écosystème forestier du Yukon tout en portant une attention particulière aux interactions clés qui se produisent dans le réseau trophique de la forêt boréale.

Les composantes du réseau trophique boréal de la région de Kluane sont scrutées depuis les années 1970, et l'actuel projet permet d'étendre ce genre d'enquête à d'autres régions du territoire avec l'aide des collectivités et des premières nations concernées.

Un important volet de ce projet consistera à recueillir de l'information sur l'histoire des lieux étudiés auprès des aînés des premières nations et autres résidents de longue date. Ce projet permettra de jeter les premières bases de référence pour la mesure des effets du changement climatique sur la forêt yukonnaise.

Les fonds nécessaires au financement de ce projet sont recouvrables à 100 % de l'Université de la Colombie-Britannique.

ÉDUCATION

Dans ce budget, notre gouvernement prévoit un investissement considérable à la fois dans les infrastructures et dans les programmes.

La construction, l'agrandissement et la rénovation d'écoles représentent un investissement total de 11,3 millions de dollars dans le budget 2005-2006 :

- 5,4 millions sont affectés à la construction de l'école Tantalus, à Carmacks;
- 2,65 millions sont affectés à l'agrandissement et à la rénovation de la cafétéria de l'école secondaire de Porter Creek;
- 2,415 millions sont consacrés à la rénovation de l'école de Teslin ainsi qu'à la construction d'un nouveau gymnase qui doit débuter en 2005;
- 800 000 $ serviront à terminer l'installation d'une pompe à chaleur géothermique à l'école secondaire catholique Vanier;
- 400 000 $ serviront à améliorer le système de ventilation de l'école élémentaire Jack-Hulland.

Notre gouvernement veut encourager les Yukonnais à s'inscrire aux programmes de formation relatifs aux métiers et à la technologie en raison de la forte demande de main d'œuvre qualifiée partout en Amérique du Nord.

Le ministère de l'Éducation a affecté 1,5 million de dollars du présent budget au Fonds de fiducie pour la formation.

En janvier, nous avons lancé un programme de formation pré-emploi dans les métiers de la plomberie, un corps de métiers où la demande est particulièrement élevée.

Ce programme offrira de la formation aux futurs plombiers, tuyauteurs et monteurs d'appareils de chauffage; à la fin du cours, les étudiants pourront subir l'examen conférant le certificat d'apprenti niveau I.

En vue d'aider les résidents de Carmacks à profiter des possibilités d'emploi à l'échelle locale et régionale pendant la prochaine saison de construction, le gouvernement du Yukon offre depuis février 2005 des cours de menuiserie de niveau I.

Notre gouvernement estime qu'il est important d'offrir des possibilités de formation dans les collectivités puisque cela permet aux résidents d'acquérir les compétences nécessaires pour profiter des possibilités d'emploi locales et de développer des aptitudes professionnelles qui leur seront utiles toute leur vie.

Le ministère de l'Éducation a mis sur pied un programme de 3 ans visant à remplacer le présent parc de 12 camionnettes scolaires et a réservé 280 000 $ à cette fin.

Fidèles à notre engagement de la campagne électorale de 2002, nous consacrons 100 000 $ à l'indexation de l'aide financière aux études en fonction du coût de la vie.

Le 31 janvier 2005, notre gouvernement a annoncé l'ouverture du Centre d'apprentissage individuel situé au 407, rue Black, à Whitehorse. Ceci constitue l'un des nombreux moyens de raviver le goût des études chez les jeunes décrocheurs.

Le Centre emploiera 2 enseignants à temps plein et 2 tuteurs qui offriront des cours de rattrapage. Jusqu'à maintenant, 57 jeunes de 15 à 21 ans s'y sont inscrits.

Notre gouvernement s'est engagé à encourager les jeunes à terminer leurs études secondaires. L'école offrira un environnement souple et favorable en vue d'inciter les élèves à poursuivre leurs études secondaires jusqu'à la fin et, au bout du compte, à continuer à apprendre leur vie durant.

En plus de suivre le programme d'études régulier, les élèves pourront, s'ils le veulent, participer à des stages en milieu de travail ou à des programmes de formation en apprentissage qui pourront donner des crédits menant au diplôme d'études secondaires.

Notre gouvernement a fait de l'alphabétisation une priorité, parce que cela constitue un moyen de permettre aux Yukonnais de recevoir la formation nécessaire pour réussir sur le marché du travail et dans leur collectivité.

À cet effet, notre gouvernement a investi 100 000 $ dans la mise à jour et la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie d'alphabétisation du Yukon.

Une autre importante initiative de notre gouvernement consiste à étendre le programme de maternelle à temps plein à toutes les écoles de Whitehorse ainsi qu'à quelques écoles en milieu rural au cours des deux prochaines années, à compter de septembre 2005.

La maternelle à temps plein est un excellent moyen d'aider les élèves à acquérir les rudiments fondamentaux de la lecture et de l'écriture. L'objectif de la maternelle à temps plein est d'offrir aux élèves le temps nécessaire pour s'instruire et se développer de manière à être mieux outillés pour faire face aux défis dès la première année.

Le programme a été mis à l'essai à l'école élémentaire Elijah-Smith et on a constaté une nette amélioration de la capacité d'apprentissage des élèves en cours d'année. En outre, la transition vers l'école élémentaire s'est faite beaucoup plus facilement.

Le programme de maternelle à temps plein sera mis en œuvre dans les écoles suivantes en deux étapes, selon le budget 2005-2006 :

- Étape 1 – à partir de septembre 2005 : école élémentaire Selkirk, école primaire Grey Mountain, école Christ the King, école élémentaire de Takhini, école élémentaire Jack-Hulland, école élémentaire Holy Family.
- Étape 2 – à partir de septembre 2006 : école élémentaire Hidden Valley, école Robert-Service, école élémentaire de Whitehorse (anglais et immersion française), école élémentaire Golden Horn.

Les neuf écoles de Whitehorse rejoindront donc les rangs de l'école Émilie-Tremblay et de l'école élémentaire Elijah-Smith où des programmes de maternelle à temps plein sont déjà en place. L'école Robert-Service se joindra à l'école Tantalus et à l'école élémentaire Johnson en tant qu'école rurale offrant le programme de maternelle à temps plein. Les autres écoles en milieu rural offrent deux années de maternelle à mi-temps pour les enfants de 4 et 5 ans.

La première étape du projet coûtera environ 300 000 $ pour l'exercice financier 2005-2006.

Les activités relatives aux programmes culturels jouent un rôle important dans nos écoles et la langue constitue le cœur même de la culture.

C'est pourquoi le ministère de l'Éducation du Yukon a investi 111 000 $ en 2004-2005 pour l'embauche de 2 nouveaux instructeurs de langues autochtones et ajoute 72 000 $ dans le présent budget afin d'accroître le nombre d'apprentis instructeurs en langues autochtones à 6.

Notre gouvernement persiste dans son engagement de revitaliser les langues autochtones du Yukon et nous nous sommes entendus avec la First Peoples Cultural Foundation afin qu'elle dirige le programme pilote First Voices au Yukon.

Les ministères de l'Éducation et du Conseil exécutif ont investi 150 000 $ du budget 2004-2005 pour la mise en œuvre du programme pilote dans 3 communautés autochtones du Yukon ainsi que dans 2 écoles.

Le gouvernement et les premières nations évalueront les résultats des projets pilotes avant de prendre une décision concernant l'introduction du programme First Voices dans d'autres écoles.

Le ministère de l'Éducation travaille également en partenariat avec Patrimoine canadien en consacrant 185 000 $ du budget en vue d'étendre le programme d'immersion française tardive aux élèves de 6e et de 7e année.

L'une des initiatives les plus importantes de notre gouvernement et de ceux des premières nations est celle de la Réforme de l'éducation.

Des discussions sont en cours avec le Conseil des Premières nations du Yukon afin d'entamer le processus de réforme du système d'éducation dans le but de mieux répondre aux besoins des premières nations.

Notre gouvernement consacre 794 000 $ du budget 2005-2006 à cette fin.

Bien que les premières nations autonomes aient le pouvoir législatif d'adapter le système d'éducation aux besoins de leurs membres, notre gouvernement croit que le système public, par l'entremise de la Réforme de l'éducation, peut également être adapté afin de mieux répondre à leurs besoins et à ceux d'autres Yukonnais.

Justice

Le ministère de la Justice entreprend lui aussi une importante consultation publique en partenariat avec le Conseil des Premières nations du Yukon.

Dans le budget 2005-2006, 633 000 $ seront consacrés à l'examen des services correctionnels actuels.

La consultation sur les services correctionnels a pour but de recueillir l'opinion des Yukonnais sur les enjeux et les possibilités concernant la mise sur pied de programmes et services correctionnels répondant aux besoins changeants des contrevenants, des victimes et des communautés.

La consultation permettra d'identifier les problèmes et les possibilités en mettant l'accent sur :

- les enjeux auxquels font face les contrevenants, les victimes, les familles et les communautés;
- les défis et les possibilités que présentent les programmes et services correctionnels;
- les choix possibles en ce qui concerne la mise sur pied de programmes et services;
- le rôle et les compétences des collectivités et des services correctionnels.

Notre gouvernement croit que la consultation publique sur les services correctionnels devrait être axée sur le contenu des programmes plutôt que sur la capacité des établissements.

Notre gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les premières nations participent plus activement à la conception, à la mise sur pied et à l'évaluation des programmes correctionnels, étant donné que la population carcérale du Centre correctionnel de Whitehorse est majoritairement composée d'Autochtones.

En attendant la construction d'un nouvel établissement et la fin des consultations publiques sur la réforme des services correctionnels, notre gouvernement veille à offrir des programmes et services de qualité dans l'établissement actuel.

Le 11 mars dernier, le ministre de la Justice a annoncé le financement de 3 nouveaux programmes pour le Centre correctionnel de Whitehorse :

- 174 000 $ pour les services en santé mentale;
- 120 000 $ pour un programme culturel incluant la participation des aînés autochtones et des premières nations;
- 35 000 $ pour la construction d'un atelier destiné à l'apprentissage de métiers.

Des études indiquent que les personnes souffrant de troubles de santé mentale doivent être mieux soutenues au sein du système judiciaire canadien. Le Yukon travaille activement dans ce sens grâce à l'augmentation des services en psychothérapie et à la rénovation des installations à cette fin, ainsi qu'à la formation du personnel.

Les détenus autochtones ont exprimé leur intérêt à renouer avec leur culture. Des aînés des premières nations se rendront régulièrement sur place afin d'offrir de la formation sur la culture autochtone.

De nouveaux programmes seront créés à l'intention des premières nations et pourraient inclure, entre autres, certains éléments pertinents de la tradition autochtone comme le cercle d'influences, la tente de sudation, etc.

Le ministère de la Justice discutera avec le Conseil des Premières nations du Yukon et les autres premières nations de la manière de mettre en place ces programmes.

L'aménagement d'un atelier permettra au Ministère d'étendre ses services afin de donner aux détenus la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir sur le marché du travail. Parmi les programmes déjà existants, on trouve, entre autres, la réparation de petits moteurs, le secourisme au travail et l'utilisation sécuritaire d'une scie mécanique.

Le présent budget prévoit également un investissement de 100 000 $ pour la mise en œuvre d'un projet de surveillance intensive des personnes en liberté sous caution afin d'appuyer ceux qui se trouvent dans la communauté en attente d'une décision de la cour ou en raison d'une ordonnance de travaux communautaires.

Ce programme permettra de réduire les admissions au Centre correctionnel de Whitehorse et d'augmenter le niveau de sécurité communautaire et de prévention de la criminalité, puisque ces personnes se trouveront, la plupart du temps, dans un environnement structuré.

Santé et Affaires sociales

La toxicomanie et l'alcoolisme sont des problèmes endémiques et persistants qui ont des répercussions sur la plupart des aspects de la vie au Yukon.

La toxicomanie et l'alcoolisme minent la santé des individus et des collectivités. Ils peuvent causer beaucoup de tort sur le plan physique, entre autres la mort, la maladie, la dépendance, la transmission de maladies telles le VIH/SIDA et l'hépatite, sans oublier les blessures subies à la suite de violences ou d'accidents liés à la consommation de drogue.

Ils causent également beaucoup de tort sur le plan psychologique chez ceux qui souffrent d'une dépendance, et font obstacle à l'éducation des jeunes et des adultes.

L'abus d'alcool et de drogue est souvent associé à la criminalité et aux problèmes sociaux qui nuisent à la qualité de vie de tous les Yukonnais.

Il existe un lien étroit entre l'abus d'alcool et de drogue et la violence familiale, qui a un impact négatif sur la qualité de vie de bon nombre de femmes et d'enfants.

L'abus d'alcool et de drogue nuit également à notre économie—des ressources importantes sont englouties dans le trafic de drogue et dans les efforts pour l'enrayer. Les toxicomanes et les alcooliques, de même que l'ensemble de la société subissent les conséquences économiques néfastes qu'entraînent les baisses de productivité, les accidents de travail et les besoins accrus en soins de santé.

En novembre 2004, le chef de l'opposition officielle a déposé la motion suivante, qui a été adoptée à l'unanimité par cette Assemblée :

> « Que l'Assemblée législative fasse appel au gouvernement du Yukon afin qu'il forme un partenariat avec tous les autres paliers gouvernementaux yukonnais pour la tenue d'un sommet pan-territorial dans le but d'élaborer un plan d'action visant à lutter contre l'abus de drogue et d'alcool, qui constitue une force destructrice croissante, tant en milieu urbain que rural au Yukon. »

À l'occasion d'une rencontre ultérieure, notre gouvernement a pris l'engagement de coordonner la tenue d'un sommet sur l'abus de drogue et d'alcool.

Les ministères de la Santé et des Affaires sociales, de la Justice, de même que le Conseil exécutif collaborent en vue de respecter cet engagement.

Le but du sommet est de réunir des représentants gouvernementaux et non gouvernementaux pour une discussion centrée sur l'examen de stratégies efficaces pour contrer l'abus de drogue et d'alcool au Yukon.

Au cours du sommet de deux jours qui aura lieu en juin, les participants collaboreront pour établir des stratégies et des solutions de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie.

Le sommet sera le point de départ pour l'élaboration du Plan de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie du Yukon.

Le Plan servira à encadrer les politiques du gouvernement en ce qui a trait à l'alcoolisme et à la toxicomanie dans le territoire.

Il sera développé en consultation avec les participants au sommet ainsi que leurs communautés et organismes respectifs.

Le Plan devra refléter un équilibre entre la réduction du trafic de drogue, la réduction de la demande en drogue, et la réponse aux besoins de ceux qui souffrent d'une dépendance à la drogue ou à l'alcool.

Cela nécessitera des efforts concertés de la part du gouvernement territorial et de ceux des premières nations, des diverses administrations municipales, des organismes de soins de santé et de services sociaux, des organismes non gouvernementaux, des associations professionnelles, des représentants des forces policières et des groupes communautaires.

Le Plan de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie nécessitera notre participation à tous afin d'en faire une réussite.

Monsieur le Président, bien qu'il soit difficile d'obtenir des chiffres exacts, on croit qu'un nombre important de délinquants yukonnais et de victimes souffrent du trouble du spectre de l'alcoolisation foetale.

Au Yukon, la majorité des délinquants criminels et des victimes qui présentent des symptômes associés au TSAF sont également alcooliques ou toxicomanes, ou les deux.

Les personnes souffrant du TSAF sont également plus susceptibles de souffrir de dépendances secondaires et, selon leur situation personnelle, peuvent être plus à risque de souffrir de dépression.

Dès le début de son mandat, notre gouvernement a fait de la lutte contre ce trouble sérieux et évitable une priorité.

Nous avons mis en œuvre un plan d'action en cinq étapes concernant le TSAF, incluant la création d'une équipe de diagnostic du TSAF et la mise sur pied d'un projet de recherche sur le méconium.

En 2004-2005, nous avons augmenté le nombre de postes d'agent de soutien à la famille au sein des Services à l'enfance et à la famille afin de mieux soutenir les familles et les enfants touchés par le TSAF.

Notre gouvernement engage 77 000 $ du présent budget afin de permettre à la Fetal Alcohol Syndrome Society Yukon de procéder à l'évaluation d'adultes souffrant du TSAF tandis que nous poursuivons les efforts déjà déployés par le moyen d'annonces de services publics, de brochures de prévention, de conseils en début de grossesse et d'ateliers.

La direction des Services à l'enfance et à la famille apporte un financement de base en engageant 65 000 $ afin d'assurer la continuité des colonies de vacances à l'intention des enfants souffrant du TSAF.

Le 3 mars 2005, notre gouvernement a participé à la rencontre inaugurale du Canada Northwest Fetal Alcohol Spectrum Disorder Partnership (partenariat du Nord-Ouest canadien sur le TSAF), une alliance entre sept provinces et territoires ayant pour but de développer et de promouvoir une approche interprovinciale/interterritoriale de prévention, d'intervention, de soins et de soutien des personnes touchées par le TSAF. À l'été 2005, le Yukon sera l'hôte d'un colloque sur le TSAF. Nous venons d'ailleurs tout juste de devenir membre d'un groupe de recherche sur le TSAF créé récemment. Notre gouvernement continuera de considérer le TSAF comme l'une de ses plus grandes priorités.

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales prévoit la construction de 2 établissements de soins de santé à multiples niveaux d'une valeur de 5,2 millions de dollars à Dawson et à Watson Lake.

Le financement de cette année sera consacré à la conception architecturale. On s'attend à ce que la construction ait lieu en 2006-2007.

L'accès à des services de garde abordables et de qualité était un enjeu électoral important en 2002 et notre gouvernement s'est engagé à trouver des solutions.

En mars 2003, la Yukon Childcare Association et la Society of Yukon Family Day Homes ont présenté au gouvernement un rapport démontrant que les services de garde étaient en crise.

Un mois plus tard, le ministre de la Santé et des Affaires sociales approuvait une augmentation unique de 230 000 $ de la subvention directe de fonctionnement. La moitié du financement a servi à augmenter le salaire des employés en garderie et l'autre moitié a été affectée aux coûts de fonctionnement, calculés en fonction du nombre de places offertes.

En juin 2003, un groupe de travail composé des principaux intervenants dans le secteur des garderies a été chargé d'établir un plan d'action quadriennal pour les garderies du Yukon, lequel a été remis en décembre de la même année.

Le document intitulé *The Strategic Planning Document: A Four-Year Plan for Yukon Early Childhood Education and Care* comporte des recommandations importantes, entre autres :

- l'amélioration des programmes d'éducation et de garde de la petite enfance et des milieux de travail au Yukon;
- un meilleur soutien à la famille;
- des normes de professionnalisme, de qualité et de reddition de comptes;
- le maintien et le financement de programmes de qualité;
- une meilleure communication avec le public et la sensibilisation du public.

En juillet 2004, notre gouvernement a répondu en augmentant la subvention de fonctionnement de 675 000 $ pour 2004-2005 afin d'aider les exploitants de services de garde–une augmentation de 30 % affectée aux salaires et aux coûts de fonctionnement ainsi que des augmentations respectives de 3 % et de 5 % pour les années subséquentes.

Le budget de l'exercice 2004-2005 prévoyait une augmentation de 10 000 $ au budget des garderies subventionnées et une augmentation additionnelle de 5 000 $ en 2005-2006 et 2006-2007.

Une somme supplémentaire de 45 000 $ a été prévue au budget des deux prochaines années afin de mettre sur pied une campagne de sensibilisation, d'organiser une rencontre annuelle avec les divers intervenants et de concevoir et administrer un site Web.

Actuellement, 5,3 millions de dollars par année sont attribués aux services de garde par l'entremise des subventions directes de fonctionnement, les subventions aux parents et autres programmes, y compris le soutien aux enfants présentant des besoins spéciaux.

La contribution du Yukon se classe au deuxième rang au Canada pour les enfants de moins de 6 ans et les subventions directes de fonctionnement ont augmenté de plus de 30 % au cours de la dernière année.

Notre gouvernement a invité trois groupes du secteur des garderies du Yukon à offrir des recommandations sur la meilleure manière d'administrer le nouveau financement accordé par le gouvernement fédéral dans le cadre du programme d'éducation et de garde de petite enfance.

Notre gouvernement a également demandé au groupe de travail de dénouer l'impasse actuelle concernant l'obligation de signer des ententes de contribution et de rendre des comptes au sujet des fonds reçus du gouvernement.

Une autre initiative importante mise de l'avant par notre gouvernement et les premières nations du Yukon concerne la révision de la *Loi sur l'enfance*.

En octobre 2003, il a été décidé que le projet serait codirigé par le gouvernement du Yukon et le Conseil des Premières nations du Yukon et que l'équipe chargée du projet ferait un rapport trimestriel de ses activités au ministre de la Santé et des Affaires sociales, au grand chef du Conseil des Premières nations du Yukon ainsi qu'à son Comité sur la santé.

Le processus de révision de la *Loi sur l'enfance* a contribué à établir un modèle qui est maintenant utilisé dans le contexte des réformes de l'éducation et des services correctionnels mentionnées plus tôt.

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales a prévu une somme de 608 540 $ afin de poursuivre ce projet qui mènera, ultimement, à une nouvelle *Loi sur l'enfance* avec l'entière participation des premières nations du Yukon.

Bureau de promotion des intérêts de la femme

Le Bureau de promotion des intérêts de la femme joue un rôle important dans la recherche de solutions pour prévenir la violence faite aux femmes et aux enfants.

Dans le présent budget, 60 000 $ serviront à créer un nouveau poste à durée déterminée d'un an au sein du Bureau afin de codiriger l'élaboration d'une campagne de sensibilisation à long terme sur la prévention de la violence faite aux femmes et aux enfants au Yukon.

La titulaire de ce poste fera le lien entre les communautés autochtones, les organismes de promotion des intérêts de la femme, les ministères gouvernementaux et autres intervenants afin de développer des programmes de sensibilisation créatifs et adaptés à la réalité culturelle du public. Le poste d'agente de liaison avec les premières nations offrira également des conseils sur les programmes, politiques et lois touchant les femmes autochtones.

De plus, pour la seconde fois, notre gouvernement offre du financement additionnel pour la prévention de la violence afin de trouver des solutions au taux élevé de violence conjugale et sexuelle faite aux femmes autochtones au sein des collectivités yukonnaises.

Le financement à hauteur de 100 000 $ sera directement affecté au secteur communautaire afin de permettra aux femmes autochtones de développer des programmes efficaces dans leur communauté.

Le Bureau de promotion des intérêts de la femme consacre 47 000 $ pour la mise en œuvre d'un nouveau programme de formation en autonomie sociale à l'intention des femmes à faible revenu de Whitehorse et des autres collectivités.

Ce programme de formation a été développé par le Bureau de promotion des intérêts de la femme l'an dernier et sera mis à l'essai en 2005-2006.

Ce programme veillera à donner de la formation et des compétences aux femmes qui ne sont pas admissibles à l'aide juridique ou qui n'ont pas les moyens financiers nécessaires pour payer les services d'un avocat dans des domaines comme le droit civil ou familial.

Comme nous l'avions annoncé en 2004, le Bureau de promotion des intérêts de la femme alloue une somme de 15 000 $ pour la tenue du Forum annuel des femmes du Yukon. Le Conseil consultatif yukonnais sur les questions touchant les intérêts de la femme organise cette activité dans le but de favoriser le dialogue, la création de réseaux et la formulation de recommandations en ce qui concerne les politiques. Cette année, le forum a eu lieu les 18 et 19 mars et a permis de réunir divers groupes de femmes autochtones et non autochtones. Les recommandations découlant de cette rencontre seront présentées ce printemps au ministre responsable du Bureau de promotion des intérêts de la femme et au Caucus par le Conseil consultatif sur les questions touchant les intérêts de la femme.

Commission de la fonction publique

Alors que notre gouvernement travaille très fort à améliorer la qualité de vie de tous les Yukonnais, nous voulons également veiller au bien-être de nos propres fonctionnaires.

C'est pourquoi notre gouvernement met de l'avant une initiative de grande envergure

intitulée « Investir dans la fonction publique : servir la population du Yukon » pour laquelle nos employés et leur syndicat seront consultés et invités à faire connaître leur opinion.

« Investir dans la fonction publique : servir la population du Yukon » est une initiative en cinq volets visant à faire du gouvernement du Yukon un « employeur de choix ».

Ces cinq volets sont :

1. L'établissement d'un cadre stratégique clair
2. La planification de la relève
   a) Programme de perfectionnement par affectation pour les employés
   b) Programme de stages
   c) Programme destiné aux superviseurs de premier niveau et aux cadres
   d) Programmes d'évaluation de l'employé et d'évaluation professionnelle
   e) Transmission des connaissances des employés expérimentés
   f) Soutien au perfectionnement professionnel et à la formation technique
3. L'investissement dans des milieux de travail sains et sécuritaires
   a) Programmes favorisant un meilleur environnement de travail et la santé des employés
   b) Placement professionnel pour les employés présentant un handicap
4. La reconnaissance de l'excellence dans le secteur public
   a) Programme de prix et de reconnaissance à l'intention des employés du gouvernement du Yukon
5. La communication avec les employés

Cette initiative est appuyée par un sixième volet qui est déjà amorcé et qui consiste à établir une culture organisationnelle, entre autres par les moyens suivants :

a) développement d'un système d'orientation complet;

b) modernisation du processus de recrutement;

c) promotion de modalités de travail flexibles;

d) réduction et revitalisation des politiques de ressources humaines.

Notre gouvernement investit 1,382 million de dollars en argent frais afin de pourvoir à des bases financières solides pour cette initiative.

Notre gouvernement s'est engagé à continuer d'investir dans la fonction publique et à faire en sorte que notre organisation soit et demeure une organisation offrant des programmes et services de première qualité aux résidents du Yukon.

La fonction publique et les syndicats seront consultés au fur et à mesure que les diverses initiatives seront développées. En effet, nous voulons être sûrs que leur point de vue sera sollicité et pris en compte.

Nous nous sommes également engagés à faire de la fonction publique yukonnaise un milieu de travail suffisamment attrayant pour que nos jeunes reviennent travailler dans le territoire à la fin de leurs études collégiales ou universitaires.

L'âge moyen de nos employés augmente sans cesse. À l'heure actuelle, 70 % des employés du gouvernement du Yukon sont âgés de 40 ans ou plus. Nous nous sommes engagés à investir dans la transmission des connaissances de nos travailleurs expérimentés à nos jeunes, qui sont nos employés et les leaders de demain.

L'initiative « Investir dans la fonction publique : servir la population du Yukon » va dans le même sens que les priorités de notre gouvernement, c'est-à-dire bâtir une économie durable et concurrentielle ainsi que des communautés en santé en établissant des bases solides pour les programmes et services offerts à la population yukonnaise.

Notre gouvernement, par l'entremise de la Commission de la fonction publique, a également fait des investissements considérables afin de favoriser la diversité en milieu de travail et d'honorer ses obligations découlant des ententes sur les revendications territoriales. À cette fin, nous finançons le Bureau de gestion de la diversité des ressources humaines.

Les activités du Bureau de gestion de la diversité des ressources humaines se concentrent principalement dans deux secteurs. En premier lieu, les sommes allouées au First Nation Training Corps (FNTC) ont été augmentées environ des deux-tiers afin d'offrir de nouvelles possibilités de formation pour les membres des premières nations du Yukon et de permettre au gouvernement de tenir ses engagements en vertu des ententes sur les revendications territoriales.

Le First Nation Training offre des postes à durée déterminée au sein des ministères gouvernementaux aux personnes d'ascendance autochtone. Durant la période où ils occupent ce poste (généralement d'un à deux ans), les employés reçoivent la formation nécessaire pour atteindre leur plein rendement dans leurs fonctions afin d'être ensuite en mesure de poser leur candidature pour d'autres postes à l'intérieur du gouvernement du Yukon ou dans un autre gouvernement.

Le montant alloué au FNTC est passé de 302 000 $ en 2004-2005 à 502 000 $ en 2005-2006, ce qui lui permettra de répondre à la demande en matière de formation par la création d'environ quatre postes supplémentaires et de faire un autre pas vers la concrétisation d'une fonction publique représentative de la population yukonnaise.

Le deuxième secteur d'activité principal du Bureau de gestion de la diversité des ressources humaines vise à aider les personnes handicapées à obtenir et à conserver un emploi dans la fonction publique. Pour ce faire, un programme de formation et d'expérience de travail, semblable à celui offert aux personnes d'ascendance autochtone, a été mis sur pied à l'intention des personnes handicapées. Les 224 000 $ affectés à ce programme devraient permettre de créer environ quatre postes de formation.

Le montant total prévu au budget pour le Bureau de gestion de la diversité des ressources humaines au cours du présent exercice est de 1 065 000 $, ce qui représente une augmentation de 400 000 $ par rapport à l'an dernier.

Cette importante initiative aidera le gouvernement à s'acquitter de son engagement à favoriser l'emploi de personnes présentant des besoins spéciaux par l'entremise de mesures incitatives à l'emploi et à offrir à des Yukonnais leur première possibilité d'emploi et d'avancement au sein de la fonction publique.

Dans le contexte de son engagement à exercer un bon gouvernement, le gouvernement du Yukon est heureux d'annoncer qu'il améliorera sa capacité à « offrir des occasions pour les employés de la fonction publique de faire valoir leurs opinions sur les décisions du gouvernement, individuellement et collectivement. »

À cet effet, un agent sera affecté aux communications au sein même de la Commission de la fonction publique. Les services d'un agent des communications à temps plein simplifieront le processus de communication avec les employés du gouvernement et permettront la diffusion d'informations exactes et récentes par le moyen de diverses ressources technologiques, incluant le site Internet.

EN CONCLUSION

Le budget pour l'exercice 2005-2006 est le résultat du travail de nombreuses personnes.

Nous tenons à remercier tous les représentants des divers ministères, et plus particulièrement ceux du ministère des Finances, qui ont travaillé fort à la préparation de ce document.

Nous voulons également remercier les gouvernements des premières nations ainsi que les membres des communautés qui nous ont fait part de leur point de vue et de ce qui était important pour eux à l'occasion de rencontres tenues lors de notre tournée des collectivités.

Le budget 2005-2006 va dans la même direction que celui de l'an passé en ce qui concerne notre économie.

Avec l'adoption de ce budget, la plupart de nos engagements électoraux seront honorés. Les autres, s'ils ne sont pas déjà en voie de se concrétiser, constituent des engagements à long terme.

Au cours de cette session, notre gouvernement déposera le rapport final du conseiller spécial sur la réforme électorale.

Nous déposerons également le rapport de vérification judiciaire et d'examen financier de la ville de Dawson.

Il faut admettre qu'en plus de tenir ses promesses électorales de 2002, notre gouvernement a dû suppléer aux lacunes des gouvernements précédents, notamment dans les dossiers des prêts gouvernementaux en souffrance, de la ligne de transmission Mayo-Dawson, du Centre des solutions énergétiques et du financement municipal de la ville de Dawson.

Notre gouvernement a fait face à ces défis tout en instaurant son propre programme progressiste sur le plan social et économique.

Monsieur le Président, je soumets le budget 2005-2006 à l'approbation des membres de cette Assemblée législative.

Monsieur le Président, notre collaboration d'aujourd'hui ouvrira la voie à de meilleurs lendemains.

POINTS SAILLANTS DU BUDGET

Services aux collectivités

- 1 M$ pour la rénovation de l'aréna de Teslin et l'installation d'une glacière.
- 450 k$ pour la construction du centre communautaire de Ross River.
- 100 k$ pour le renforcement de la digue de la rivière Mayo.
- 300 k$ pour la stabilisation des berges de la rivière Porcupine à Old Crow.
- 100 k$ pour des améliorations au pont piétonnier de la rivière Pelly, près de Ross River.
- 500 k$ pour le Klondike Institute of Arts and Culture à Dawson.
- 2 M$ pour le système de traitement des eaux d'égout de Carmacks.
- 100 k$ pour terminer la dernière phase du projet de 3,9 M$ du système de traitement des eaux usées de Carcross.
- 1,2 M$ pour la construction d'un nouveau bassin de stabilisation des eaux usées comptant plusieurs compartiments au sud de Burwash Landing en vue de remplacer les installations actuelles à Destruction Bay.
- 1,5 M$ pour le système de traitement des eaux usées à Dawson.
- 32 M$ au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, répartis sur 4 ans.
- 250 k$ pour terminer l'aménagement d'un lotissement résidentiel à Haines Junction.
- 1 M$ pour des améliorations au secteur Marwell.
- 300 k$ pour des améliorations à la station de pompage du boulevard Hamilton.
- 300 k$ pour terminer les améliorations au boulevard Hamilton.
- 680 k$ pour l'entente sur le logement abordable relevant de la Société d'habitation du Yukon.

Développement économique

- Élaboration de la Stratégie sur le développement économique en milieu rural.
- 1 M$ au Fonds pour le commerce et les entreprises.
- 500 k$ au programme de développement économique régional.
- 1,5 M$ au programme de développement des industries stratégiques.
- 3,523 M$ au Fonds de développement communautaire.
- Protocole d'entente avec la Première nation de Carcross/Tagish et la WP&YR sur « Destination Carcross ».
- 715 k$ aux programmes de mesures incitatives pour l'industrie du cinéma et de l'enregistrement sonore.
- 250 k$ au Centre d'innovation technologique du Yukon et aux partenariats en technologie.
- 300 k$ à Dana Naye Ventures pour le programme de développement des entreprises.

Éducation

- 5,4 M$ pour l'école Tantalus à Carmacks.
- 2,65 M pour l'agrandissement et la rénovation de la cafétéria de l'école secondaire de Porter Creek.
- 2,415 M$ pour des rénovations à l'école de Teslin.
- 800 k$ pour l'installation d'une pompe à chaleur à l'école secondaire catholique Vanier.
- 400 k$ pour le système de ventilation de l'école élémentaire Jack-Hulland.
- 1,5 M$ aux Fonds de fiducie pour la formation.
- 100 k$ pour l'indexation de l'aide financière aux étudiants.
- Ouverture du Centre d'apprentissage individuel.
- 100 k$ pour une nouvelle Stratégie sur l'alphabétisation du Yukon.
- 300 k$ pour la première étape du programme de maternelle à temps plein.
- 72 k$ aux apprentis instructeurs en langues autochtones.
- 185 k$ au programme d'immersion française tardive en 6e et 7e année.
- 794 k$ pour la réforme de l'éducation.

Énergie, Mines et Ressources

- Activités liées à l'exploration minière devant excéder 30 M$.
- Reconduction du Crédit d'impôt à l'exploration minière du Yukon.
- Gestion intégrée des ressources pour 2 projets miniers.
- Nouveau cadre de référence pour le programme d'autorisation d'exploitation des placers.
- 11,9 M$ pour la remise en état des sites miniers de type II.
- Forage à la plaine Eagle et au champ gazier Kotaneelee.
- Intervention aux audiences de l'Office national de l'énergie sur le gazoduc de la vallée du Mackenzie.
- 200 k$ pour financer la Aboriginal Pipeline Coalition.

Environnement

- Soutien à la première nation des Gwitchin Vuntut pour la protection de l'habitat essentiel de la harde de caribous de la Porcupine.
- Embauche d'un organisateur de tournées et agent de liaison pour le parc Tombstone.
- Étude des effets du Yukon Queen II sur le taux de mortalité des poissons.
- Projet de surveillance de la forêt boréale du Yukon.

Ministère du Conseil exécutif

- 100 k$ au Forum du Yukon visant à officialiser les relations de gouvernement à gouvernement avec les premières nations.
- 150 k$ pour une étude portant sur les méthodes traditionnelles de la première nation des Kwanlin Dun.
- 330 k$ pour appuyer 3 groupes jeunesse de Whitehorse.
- 200 k$ pour des programmes à l'intention des jeunes dans les collectivités.

Finances

- Négociation d'une nouvelle formule de financement des territoires.

Santé et Affaires sociales

- 10,4 M$ pour des établissements de soins de santé à multiples niveaux à Dawson et à Watson Lake.
- 100 k$ à la Section des services de garderie.
- 809 k$ pour un foyer de groupe à l'intention des adolescents à risque.
- 660 k$ pour l'achat d'équipement pour la Régie des hôpitaux du Yukon.
- 225 k$ pour l'achat de 3 nouvelles ambulances.
- 209 k$ pour l'achat d'équipement pour les Services d'ambulance.
- 171 k$ pour une augmentation des honoraires, de la formation, des allocations pour vêtements et l'entretien des ambulances dans les collectivités.
- Coordination d'un sommet sur l'abus de drogue et d'alcool, avec les ministères du Conseil exécutif et de la Justice.
- Maintien des activités liées au TSAF.
- 5,3 M$ par année à la Section des services de garderie.
- 609 k$ pour la révision de la Loi sur l'enfance.

Voirie et Travaux publics

- 72 M$ en projets d'immobilisations.
- 5 M$ pour le remplacement des systèmes de radio mobile.
- 5,8 M$ au secteur de la technologie de l'information.
- 24,45 M$ aux projets routiers Shakwak.
- 10,3 M$ pour la réfection de la route de l'Alaska, de Whitehorse à Haines Junction.
- 2,75 M$ pour la réfection de la route Robert-Campbell.
- 1 M$ pour la réfection de la route Dempster.
- 400 k$ pour la réfection de la route du Sommet du monde.
- 320 k$ pour la réfection de la route de Tagish.

- 300 k$ pour la réfection de la route du Klondike.
- 300 k$ au Programme de réfection des routes rurales.
- 100 k$ pour des améliorations aux points d'intersection de la route de l'Alaska à Whitehorse.
- 1,1 M$ pour la réfection d'autres routes telles que le chemin du Dôme et le chemin Takhini Hot Springs.
- 2 M$ pour la réhabilitation des chaussées.
- 4 M$ pour des réparations de ponts.
- 4 M$ pour reconstruire l'aérogare de Old Crow.
- 2,3 M$ pour des améliorations à l'aérogare de Whitehorse.

Justice

- 633 k$ pour la réforme des services correctionnels.
- 174 k$ pour les services en santé mentale au Centre correctionnel de Whitehorse.
- 120 k$ pour le programme culturel des aînés et des premières nations au Centre correctionnel de Whitehorse.
- 35 k$ pour la construction d'un atelier destiné à l'apprentissage de métiers au Centre correctionnel de Whitehorse.
- 100 k$ pour un projet de surveillance intensive des personnes en liberté sous caution.

Commission de la fonction publique

- 1,382 M$ pour la mise en œuvre de l'initiative en cinq volets « Investir dans la fonction publique : servir la population du Yukon ».
- 1,065 M$ au Bureau de gestion de la diversité des ressources humaines, une augmentation de 400 k$ pour le First Nation Training Corps et le programme de formation et d'expérience de travail à l'intention des personnes handicapées.

Tourisme et Culture

- 500 k$ au Fonds coopératif de marketing en tourisme.
- 350 k$ à la campagne de promotion des circuits panoramiques de la route de l'Alaska.
- 150 k$ à la Stratégie sur l'image de marque de Tourisme Yukon.
- 124,5 k$ pour les voyages de familiarisation.
- 140 k$ pour le site www.touryukon.com.
- 30 k$ pour l'exposition sur l'art contemporain autochtone du Yukon à Zurich.
- 150 k$ d'augmentation au financement de base du Centre des arts du Yukon.
- 200 k$ pour les activités mises en œuvre dans le contexte de la Décennie des sports et de la culture.
- 50 k$ pour la recherche sur les plaques de glace.
- 22 M$ pour l'aménagement des secteurs riverains de Whitehorse et de Carcross sur 3 ans.

Bureau de promotion des intérêts de la femme

- 60 k$ pour un poste d'agente de liaison avec les premières nations.
- 47 k$ à un programme de formation en autonomie sociale à l'intention des femmes à faible revenu.
- 100 k$ pour la prévention de la violence et les femmes autochtones.

GOUVERNEMENT DU YUKON
PRONOSTIC (en milliers de dollars)

	2004-2005 Prévisions budget suppl. $	2005-2006 Budget princ. des dépenses $	2006-2007 Prévisions budgétaires $	2007-2008 Prévisions budgétaires $	2008-2009 Prévisions budgétaires $
RECETTES					
Recettes territoriales	79 937	86 457	85 423	91 853	92 852
Transferts du fédéral	519 922	540 205	544 359	563 513	583 257
Intérêts sur prêts nets	258	193	193	193	193
TOTAL DES RECETTES	600 117	626 855	629 975	655 559	676 302
MOINS LES DÉPENSES NETTES					
Dépenses de fonctionnement et d'entretien nettes	506 182	518 852	540 080	560 832	574 615
Dépenses d'immobilisations nettes	113 864	129 558	105 000	105 000	105 000
TOTAL DES DÉPENSES NETTES	620 046	648 410	645 080	665 832	679 615
Plus : Effet des variations des immobilisations corporelles	25 111	42 675	13 517	12 861	12 235
Plus : Redressements (fonds inutilisés et reports)	22 141	8 016	2 671	5 417	5 380
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	27 323	29 136	1 083	8 005	14 302
ACTIFS FINANCIERS NETS					
Actifs financiers nets au début de l'exercice	75 706	77 918	64 379	51 945	47 089
Plus : Surplus (déficit) de l'exercice	27 323	29 136	1 083	8 005	14 302
Moins : Effet des variations des immobilisations corporelles	(25 111)	(42 675)	(13 517)	(12 861)	(12 235)
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice (A)	77 918	64 379	51 945	47 089	49 156
ACTIFS NON FINANCIERS					
Solde au début de l'exercice	333 338	358 449	401 124	414 641	427 501
Plus : Acquisitions (déduction fait des apports reportés)	40 427	58 551	34 650	34 650	34 650
Moins : Amortissement, cessions et amortissement des apports reportés	(15 316)	(15 876)	(21 133)	(21 790)	(22 415)
Actifs non financiers nets à la fin de l'exercice (B)	358 449	401 124	414 641	427 501	439 736
SURPLUS ACCUMULÉ (A + B)	436 367	465 503	466 586	474 590	488 892

INFORMATION FINANCIÈRE

2005 - 2006

Page réservée

TABLE DES MATIÈRES
INFORMATION FINANCIÈRE 2005-2006

PAGE

Sommaire financier iv

Résumé des recettes budgétaires selon la source vi

Recettes territoriales selon la source, 2005-2006 (tableau) viii

Recouvrements – F & E et immobilisations
Résumé par ministère/organisme ix

Principaux taux d'imposition territoriaux et provinciaux x

Total des dépenses par ministère/organisme xii

Dépenses en immobilisations et F & E par ministère
Budget 2005-2006 (tableau) xiii

Fonctionnement et entretien – Résumé des dépenses par ministère/organisme xiv

Immobilisations – Résumé des dépenses par ministère/organisme xv

Immobilisations corporelles et travaux en cours
Résumé des dépenses par ministère/organisme xvi

Variations des immobilisations corporelles et amortissement xvii

Budget principal des dépenses – Comparaison année après année xviii

Dépenses en immobilisations et F & E – Gouvernement du Yukon,
de 2000-2001 à 2005-2006 (tableau) xix

SOMMAIRE FINANCIER [1]
(en milliers de dollars)

	2005-2006 ESTIMATION	2004-2005 PRÉVISION	% ÉCART	2003-2004 MONTANT RÉEL
Surplus (déficit) pour l'exercice				
Recettes				
Recettes territoriales	**86 457**	79 937	8%	80 607
Recouvrements	**136 226**	126 987	7%	92 785
Paiement de transfert du gouvernement canadien	**540 205**	519 922	4%	456 457
Recettes totales	**762 888**	726 846	5%	629 849
Moins les dépenses				
Fonctionnement et entretien	**577 663**	579 555	0%	516 654
Immobilisations	**206 420**	166 860	24%	109 561
Intérêts sur prêts	**360**	360	0%	364
Dépenses totales	**784 443**	746 775	5%	626 579
Écritures de régularisation				
Plus : Effet des variations des immobilisations corporelles	**42 675**	25 111		3 069
Plus : Postes transférés au bilan				1 788
Plus : Augmentation des fonds affectés				770
Plus : Recouvrement sur les dépenses des exercices antérieurs				904
Plus : Fonds inutilisés, déduction faite des reports	**8 016**	22 141		
Surplus (déficit) de l'exercice	**29 136**	27 323		9 801
Actifs financiers nets				
Actifs financiers nets au début de l'exercice	**77 918**	75 706		80 670
Surplus (déficit) de l'exercice	**29 136**	27 323		9 801
Effet des variations des immobilisations corporelles	**(42 675)**	(25 111)		(3 069)
Effet des variations d'autres actifs non financiers	**0**	0		(11 696)
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice (A)	**64 379**	77 918		75 706
Actifs non financiers [2]				
Solde au début de l'exercice	**358 449**	333 338		318 573
Effet des variations des immobilisations corporelles	**42 675**	25 111		3 069
Effet des variations d'autres actifs non financiers	**0**	0		11 696
Actifs non financiers nets à la fin de l'exercice (B)	**401 124**	358 449		333 338
Surplus accumulé (A+B)	**465 503**	436 367		409 044

(1) Les prévisions pour 2004-2005 et les données réelles pour 2003-2004 ont été reformulées afin de refléter la présentation utilisée pour montrer les estimations pour 2005-2006.

(2) Sont exclus les actifs non financiers des entités suivantes : Organisme de coordination du parc d'automobiles, Imprimeur de la Reine, Organisme de gestion de la propriété, Fonds de reserve pour l'équipement d'entretien des routes et de l'aéroport.

SOMMAIRE FINANCIER [1] (suite)
(en milliers de dollars)

	2005-2006 ESTIMATION	2004-2005 PRÉVISION	% ÉCART	2003-2004 MONTANT RÉEL
DÉPENSES BUDGÉTAIRES NETTES				
FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN				
Dépenses budgétaires brutes	**577 663**	579 555	0%	516 654
Moins : recouvrements	**58 811**	73 315	-20%	55 124
DÉPENSES DE F & E NETTES	**518 852**	506 240	2%	461 530
IMMOBILISATIONS				
Dépenses budgétaires brutes	**206 420**	166 860	24%	109 561
Moins : recouvrements	**76 862**	53 054	45%	37 001
DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS NETTES	**129 558**	113 806	14%	72 560
INTÉRÊTS SUR PRÊTS				
Dépenses budgétaires brutes	**360**	360	0%	364
Moins : recouvrements	**553**	618	-11%	660
INTÉRÊTS SUR PRÊTS NETS	**(193)**	(258)	-25%	(296)
CAPITAL DE PRÊT				
Dépenses brutes	**0**	0	0%	51
Moins : recouvrements	**795**	845	-6%	1 070
CAPITAL DE PRÊT NET	**(795)**	(845)	-6%	(1 019)
CAPITAL D'EMPRUNT				
Dépenses brutes	**5 000**	5 000	0%	200
Moins : recouvrements	**5 000**	5 000	0%	200
CAPITAL D'EMPRUNT NET	**0**	0	0%	0

(1) Les prévisions pour 2004-2005 et les données réelles pour 2003-2004 ont été reformulées afin de refléter la présentation utilisée pour montrer les estimations pour 2005-2006.

RÉSUMÉ DES RECETTES BUDGÉTAIRES SELON LA SOURCE
(en milliers de dollars)

SOURCE	2005-2006 ESTIMATION		2004-2005 PRÉVISION		2003-2004 MONTANT RÉEL	
RECETTES TERRITORIALES	$	%	$	%	$	%
RECETTES FISCALES						
Impôt sur le revenu des particuliers	**36 909**	**4.8**	34 382	4.7	34 480	5.5
Impôt des sociétés	**5 777**	**0.8**	5 501	0.8	6 408	1.0
Impôts fonciers	**2 190**	**0.3**	2 290	0.3	2 196	0.3
Subvention tenant lieu d'impôt foncier	**200**	**0.0**	200	0.0	188	0.0
Taxe sur le combustible - diesel	**2 624**	**0.3**	2 701	0.4	2 511	0.4
Taxe sur le combustible - autre	**4 070**	**0.5**	4 134	0.6	3 908	0.6
Impôt sur les primes	**1 621**	**0.2**	1 451	0.2	1 340	0.2
Taxe sur le tabac	**6 459**	**0.8**	6 199	0.9	6 177	1.0
Taxe sur l'alcool	**2 621**	**0.3**	2 280	0.3	2 544	0.4
RECETTES FISCALES TOTALES	**62 471**	**8.2**	59 138	8.1	59 752	9.5
AUTRES RECETTES						
Profit sur l'alcool	**4 724**	**0.6**	4 709	0.6	5 716	0.9
Revenu de placement et autres intérêts	**1 191**	**0.2**	441	0.1	1 099	0.2
Permis, droits et enregistrements						
Véhicules automobiles	**3 048**	**0.4**	3 028	0.4	2 932	0.5
Jeu et terrains de camping	**892**	**0.1**	892	0.1	910	0.1
Permis d'entreprise et autorisations	**1 800**	**0.2**	1 800	0.2	1 939	0.3
Terres, mines et forêts	**904**	**0.1**	916	0.1	1 050	0.2
Autres	**788**	**0.1**	813	0.1	804	0.1
Recettes provenant de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières	**9 016**	**1.2**	6 616	0.9	3 116	0.5
Baux fonciers et redevances découlant de l'exploitation minière	**263**	**0.0**	280	0.0	317	0.1
Amendes	**408**	**0.1**	408	0.1	473	0.1
Bénéfice sur la vente de parcelles	**141**	**0.0**	126	0.0	876	0.1
Transport aérien	**729**	**0.1**	682	0.1	804	0.1
Divers	**82**	**0.0**	88	0.0	53	0.0
Recettes des exercices précédents	**0**	**0.0**	0	0.0	766	0.1
TOTAL DES AUTRES RECETTES	**23 986**	**3.1**	20 799	2.9	20 855	3.3
Total partiel - recettes territoriales	**86 457**	**11.3**	79 937	11.0	80 607	12.8
TRANSFERTS DU FÉDÉRAL						
Transfert canadien en matière de santé	**22 665**	**3.0**	16 996	2.3	0	0.0
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	**9 593**	**1.3**	9 050	1.2	0	0.0
Autres transferts relatifs à la santé	**13 807**	**1.8**	9 235	1.3	30 322	4.8
Paiement de transfert du gouvernement du Canada	**494 140**	**64.8**	484 641	66.7	426 135	67.7
Total partiel - transferts du fédéral	**540 205**	**70.8**	519 922	71.5	456 457	72.5

RÉSUMÉ DES RECETTES BUDGÉTAIRES SELON LA SOURCE (suite)
(en milliers de dollars)

SOURCE	2005-2006 ESTIMATION		2004-2005 PRÉVISION		2003-2004 MONTANT RÉEL	
RECOUVREMENTS	**$**	**%**	**$**	**%**	**$**	**%**
Gouvernement du Canada						
Route de l'Alaska	**24 450**	**3.2**	17 000	2.3	18 196	2.9
Fonds can. sur l'infrastructure stratégique	**9 299**	**1.2**	5 635	0.8	0	0.0
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale	**4 000**	**0.5**	0	0.0	0	0.0
Société d'habitation du Yukon	**8 373**	**1.1**	4 833	0.7	4 874	0.8
Aide sociale à l'enfance	**6 376**	**0.8**	6 438	0.9	8 765	1.4
Services en langues autochtones	**1 100**	**0.1**	1 100	0.2	960	0.2
Services en français	**1 350**	**0.2**	1 540	0.2	1 534	0.2
Programmes de français	**1 366**	**0.2**	1 296	0.2	1 268	0.2
Mise en œuvre des revendications territoriales	**4 790**	**0.6**	4 790	0.7	3 068	0.5
Sites miniers de type II	**11 915**	**1.6**	9 093	1.3	3 848	0.6
Foresterie	**315**	**0.0**	1 153	0.2	1 235	0.2
Jeunes contrevenants	**1 349**	**0.2**	1 366	0.2	1 155	0.2
Aéroports	**3 170**	**0.4**	3 953	0.5	1 558	0.2
Convention définitive des Inuvialuit	**901**	**0.1**	901	0.1	829	0.1
Aide juridique	**934**	**0.1**	1 016	0.1	725	0.1
Autres	**11 709**	**1.5**	29 446	4.1	11 343	1.8
	91 397	**12.0**	89 560	12.3	59 358	9.4
Autres recouvrements						
Société d'habitation du Yukon	**17 562**	**2.3**	16 638	2.3	13 904	2.2
Aménagement des terres	**11 925**	**1.6**	8 933	1.2	5 656	0.9
Facturation réciproque	**1 430**	**0.2**	1 430	0.2	1 493	0.2
Recouvrement d'intérêts sur prêts	**553**	**0.1**	618	0.1	660	0.1
Autres	**13 359**	**1.8**	9 808	1.3	11 714	1.9
	44 829	**5.9**	37 427	5.1	33 427	5.3
Total partiel - recouvrements	**136 226**	**17.9**	126 987	17.5	92 785	14.7
RECETTES BUDGÉTAIRES TOTALES (Total des recettes territoriales, des transferts fédéraux et des recouvrements)	**762 888**	**100.0**	726 846	100.0	629 849	100.0

GOUVERNEMENT DU YUKON

RECETTES TERRITORIALES SELON LA SOURCE

2005-2006

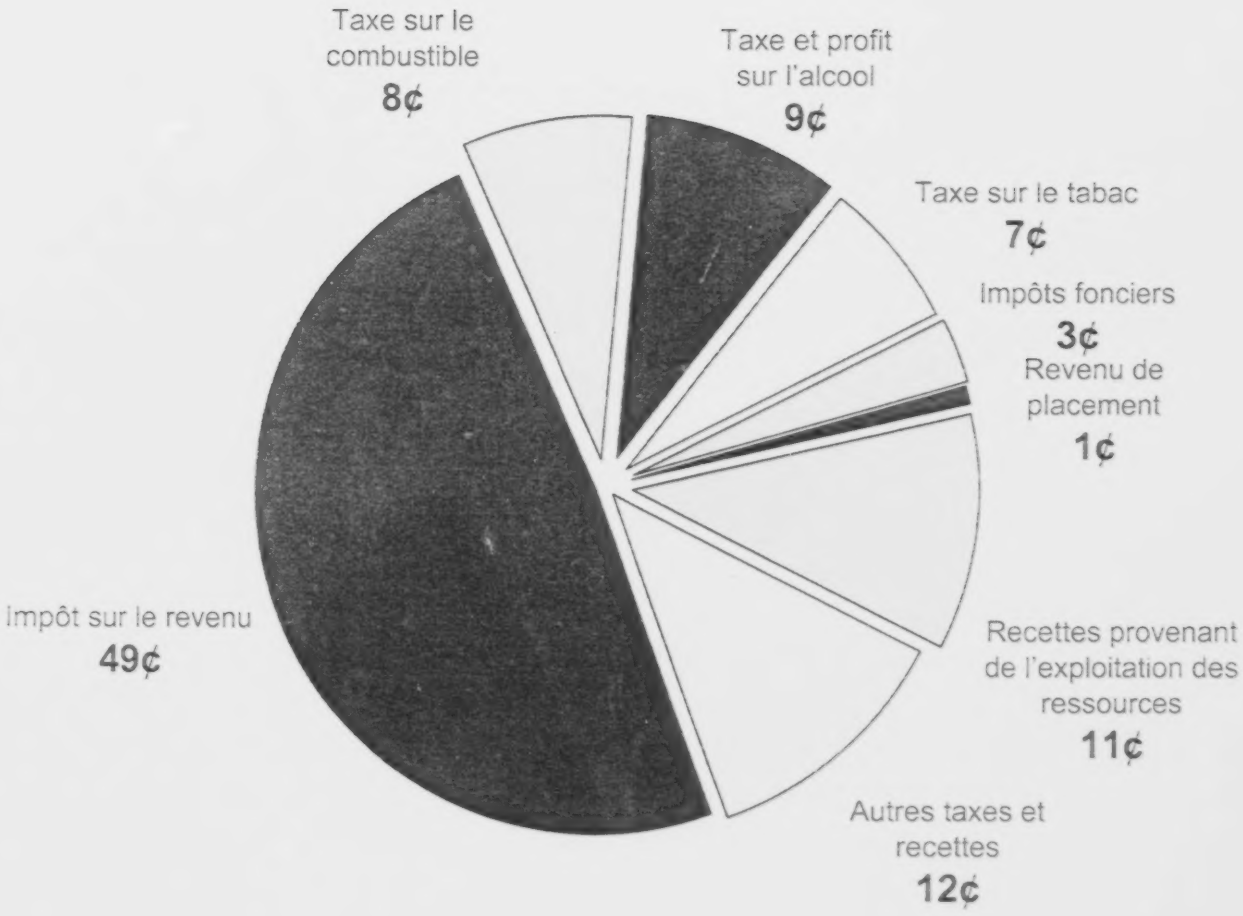

Nota : Représente la portion de chaque dollar du revenu local, selon la source.

RECOUVREMENTS – F & E ET IMMOBILISATIONS [1]
RÉSUMÉ PAR MINISTÈRE/ORGANISME
(en milliers de dollars)

MINISTÈRE/ORGANISME	F & E		IMMOBILISATIONS	
	2005-2006 ESTIMATION	2004-2005 PRÉVISION	2005-2006 ESTIMATION	2004-2005 PRÉVISION
Assemblée législative du Yukon	**0**	0	**0**	0
Bureau des élections	**6**	0	**0**	0
Bureau de l'ombudsman	**0**	0	**0**	0
Conseil exécutif	**5 890**	5 890	**0**	0
Services aux collectivités	**3 716**	17 919	**25 495**	10 172
Développement économique	**0**	100	**0**	217
Éducation	**2 751**	2 681	**187**	40
Énergie, Mines et Ressources	**12 359**	10 363	**525**	1 329
Environnement	**1 205**	1 369	**0**	45
Finances	**16**	16	**250**	250
Santé et Affaires sociales	**16 495**	17 734	**1 404**	1 674
Voirie et Travaux publics	**3 759**	3 748	**33 275**	27 821
Justice	**1 910**	2 618	**30**	0
Commission de la fonction publique	**45**	49	**0**	0
Tourisme et Culture	**420**	447	**0**	416
Bureau de promotion des intérêts de la femme	**0**	0	**0**	0
Société d'habitation du Yukon	**10 239**	10 381	**15 696**	11 090
Total des recouvrements	**58 811**	73 315	**76 862**	53 054

(1) : Les prévisions pour 2004-2005 ont été reformulées afin de refléter la présentation utilisée pour montrer les estimations pour 2005-2006.

PRINCIPAUX TAUX D'IMPOSITION TERRITORIAUX ET PROVINCIAUX
Mars 2005 [H]

	IMP. SUR LE REV. DES PARTICULIERS			IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			TAXES DE CONSOMMATION			
	TAUX DE BASE %	TRANCHE D'IMPOSITION (Impôt sur le rev.)	SURTAXE SUR LES REVENUS ÉLEVÉS % [A]	TAUX GÉNÉRAL %	PETITE ENTREPRISE %	FABRICATION ET TRANSFORMATION %	VENTE AU DÉTAIL %	TAXE SUR LE TABAC ¢/25 cigs	ESSENCE SANS PLOMB ¢/litre	DIESEL ¢/litre
Terre-Neuve	10.57	≤ 29 590 $	9.0	14.00	5.00	5.00	8.0 [C]	400.00	16.5	16.5
	16.16	29 591 - 59 180 $								
	18.02	> 59 180 $								
Île-du-Prince-Édouard	9.80	≤ 30 754 $	10.0	16.00	7.50	7.50	10.0	436.5	17.0	16.5
	13.80	30 755 - 61 509 $								
	16.70	> 61 509 $								
Nouveau-Brunswick	9.68	≤ 32 730 $ [D]	--	13.00	2.50	13.00	8.0 [C]	293.75	14.5	16.9
	14.82	32 731 - 65 462 $								
	16.52	65 463 - 106 427 $								
	17.84	>106 427 $								
Nouvelle-Écosse	8.79	≤ 29 590 $	10.0	16.00	5.00	16.00	8.0 [C]	388.00	15.5	15.4
	14.95	29 591 - 59 180 $								
	16.67	59 181 - 93 000 $								
	17.50	>93 000 $								
Québec	16.00	≤ 27 635 $ [E]	--	8.90 [B]	8.90	8.90	7.5	257.50	15.2	16.2
	20.00	27 635 - 55 280 $								
	24.00	> 55 280 $								
Ontario	6.05	≤ 34 010 $ [E]	20.0/36.0	14.00	5.50	12.00	8.0	293.13	14.7	14.3
	9.15	34 010 - 68 020 $								
	11.16	> 68 020 $								
Manitoba	10.90	≤ 30 544 $	--	15.00	5.0	15.00	7.0	437.50	11.5	11.5
	14.00	30 545 - 65 000 $								
	17.40	> 65 000 $								
Saskatchewan	11.00	≤ 36 770 $ [D]	--	17.00	5.00	10.00	7.0	437.50	15.0	15.0
	13.00	36 771 - 105 056 $								
	15.00	> 105 056 $								
Alberta	10.00	une seule tranche d'imposition	--	11.50	3.00	11.50	--	400.00	9.0	9.0
Colombie-Britannique	6.05	≤ 33 061 $ [E]	--	13.50	4.50	13.50	7.0	447.50	14.5	15.0
	9.15	33 062 - 66 123 $								
	11.70	664 124 - 75 917 $								
	13.70	75 918 - 92 185 $								
	14.70	> 92 185 $								
Territoires du Nord-Ouest	5.90	≤ 33 811 $ [D]	--	14.00	4.00	14.00	--	525.00	10.7/6.4 [F]	9.1
	8.60	33 812 - 67 622 $								
	12.20	67 622 - 109 939 $								
	14.05	>109 939 $								
Nunavut	4.00	≤ 35 595 $ [D]	--	12.00	4.00	12.00	--	390.00	10.7/6.4 [F]	9.1
	7.00	35 596 - 71 190 $								
	9.00	71 191 - 115 739 $								
	11.50	>115 739 $								
Yukon	7.04	≤ 35 596 $ [D]	5.0	15.00	6.00	2.50	--	330.00	6.2	7.2
	9.68	35 596 - 71 190 $								
	11.44	71 191 - 115 739 $								
	12.76	>115 739 $								

Notes afférentes au tableau :

A) Les provinces et territoires énumérés ci-après perçoivent une surcharge sur l'impôt sur le revenu des particuliers :
Terre-Neuve, 9 % de l'impôt provincial à payer supérieur à 7 032 $
Île-du-Prince-Édouard, 10 % de l'impôt provincial à payer supérieur à 5 200 $
Nouvelle-Écosse, 10 % de l'impôt provincial à payer supérieur à 10 000 $
Ontario, 20 % de l'impôt provincial à payer supérieur à 3 856 $ et 36 % sur l'impôt provincial à payer supérieur à 4 864 $
Yukon, 5 % de l'impôt territorial à payer supérieur à 6 000 $.

B) Le taux d'imposition sur le revenu tiré des entreprises non exploitées activement est de 16,25 %.

C) La portion de la TVH (taxe de vente harmonisée) des provinces.

D) Les tranches d'imposition sont indexées en fonction de l'indice des prix à la consommation.

E) Les tranches d'imposition sont indexées en fonction du taux d'inflation provincial.

F) Les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont deux taux d'imposition sur l'essence : 10,7 pour l'essence destinée au transport sur les routes et 6.4 pour celle destinée à l'usage non routier. Le taux de 6.4 s'applique dans toutes les collectivités non desservies par le réseau routier.

G) Il est possible que les taux aient changé depuis la cueillette des données (le 8 mars 2005). Pour connaître les taux en vigueur, s'adresser au ministère des Finances de chaque province ou territoire.

Page réservée

TOTAL DES DÉPENSES PAR MINISTÈRE/ORGANISME [1]
(en milliers de dollars)

MINISTÈRE/ORGANISME	2005-2006 ESTIMATION		2004-2005 PRÉVISION		2003-2004 MONTANT RÉEL	
	$	%	$	%	$	%
Assemblée législative du Yukon	**4 093**	**0.5**	3 967	0.5	3 797	0.6
Bureau des élections	**215**	**0.0**	219	0.0	127	0.0
Bureau de l'ombudsman	**431**	**0.1**	414	0.1	403	0.1
Conseil exécutif	**20 195**	**2.6**	22 125	3.0	18 226	2.9
Services aux collectivités	**104 106**	**13.3**	89 346	12.0	71 820	11.5
Développement économique	**15 938**	**2.0**	15 604	2.1	7 752	1.2
Éducation	**125 404**	**16.0**	113 136	15.2	104 636	16.7
Énergie, Mines et Ressources	**42 576**	**5.4**	39 883	5.3	31 895	5.1
Environnement	**23 138**	**3.0**	23 075	3.1	19 401	3.1
Finances	**5 522**	**0.7**	5 022	0.7	5 497	0.9
Santé et Affaires sociales	**186 150**	**23.7**	179 007	24.0	156 211	24.9
Voirie et Travaux publics	**147 586**	**18.8**	151 634	20.3	115 799	18.5
Justice	**39 562**	**5.0**	39 472	5.3	35 055	5.6
Commission de la fonction publique	**18 158**	**2.3**	16 445	2.2	17 413	2.8
Tourisme et Culture	**19 191**	**2.4**	20 034	2.7	16 764	2.7
Bureau de promotion des intérêts de la femme	**814**	**0.1**	877	0.1	540	0.1
Société de développement du Yukon	**un dollar**	**0.0**	un dollar	0.0	0	0.0
Société d'habitation du Yukon	**31 004**	**4.0**	26 155	3.5	20 879	3.3
Société des alcools du Yukon	**un dollar**	**0.0**	un dollar	0.0	0	0.0
Total des dépenses	**784 083**	**100.0**	746 415	100.0	626 215	100.0

(1) : Les prévisions pour 2004-2005 et les données réelles pour 2003-2004 ont été reformulées afin de refléter la présentation utilisée pour montrer les estimations pour 2005-2006.

GOUVERNEMENT DU YUKON

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET F & E PAR MINISTÈRE

BUDGET 2005-2006

EN MILLIERS DE DOLLARS

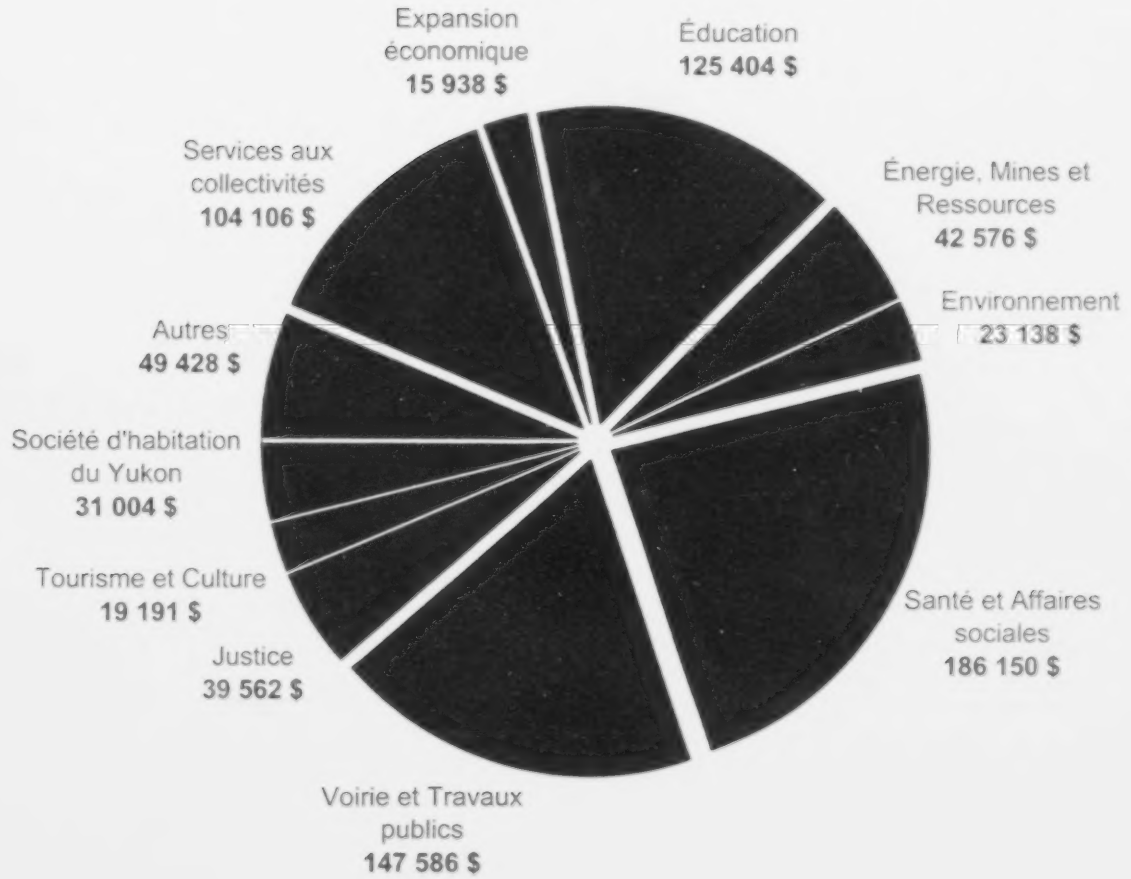

Le poste «AUTRES» comprend l'Assemblée législative du Yukon, le Bureau des élections, le Bureau de l'ombudsman, le Conseil exécutif, Finances, la Commission de la fonction publique, le bureau de promotion des intérêts de la femme, Société de développement du Yukon et Société des alcools du Yukon.

FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN [1]
RÉSUMÉ DES DÉPENSES PAR MINISTÈRE/ORGANISME
(en milliers de dollars)

MINISTÈRE/ORGANISME	2005-2006 ESTIMATION		2004-2005 PRÉVISION		2003-2004 MONTANT RÉEL	
	$	%	$	%	$	%
Assemblée législative du Yukon	**4 053**	**0.7**	3 927	0.7	3 757	0.7
Bureau des élections	**210**	**0.0**	214	0.0	124	0.0
Bureau de l'ombudsman	**417**	**0.1**	409	0.1	399	0.1
Conseil exécutif	**18 990**	**3.3**	18 850	3.3	15 672	3.0
Services aux collectivités	**50 169**	**8.7**	65 681	11.3	47 972	9.3
Développement économique	**6 569**	**1.1**	5 851	1.0	2 629	0.5
Éducation	**105 464**	**18.3**	101 273	17.5	94 521	18.3
Énergie, Mines et Ressources	**37 018**	**6.4**	34 690	6.0	27 204	5.3
Environnement	**19 703**	**3.4**	19 075	3.3	17 476	3.4
Finances	**5 219**	**0.9**	4 758	0.8	4 974	1.0
Santé et Affaires sociales	**170 346**	**29.5**	169 614	29.3	154 114	29.8
Voirie et Travaux publics	**75 515**	**13.1**	74 260	12.8	71 004	13.7
Justice	**38 156**	**6.6**	37 263	6.4	34 700	6.7
Commission de la fonction publique	**18 106**	**3.1**	16 359	2.8	17 357	3.4
Tourisme et Culture	**14 150**	**2.4**	13 721	2.4	13 116	2.5
Bureau de promotion des intérêts de la femme	**810**	**0.1**	869	0.1	537	0.1
Société de développement du Yukon	**un dollar**	**0.0**	un dollar	0.0	0	0.0
Société d'habitation du Yukon	**12 768**	**2.2**	12 741	2.2	11 098	2.1
Société des alcools du Yukon	**un dollar**	**0.0**	un dollar	0.0	0	0.0
Total des dépenses	**577 663**	**100.0**	579 555	100.0	516 654	100.0

(1) : Les prévisions pour 2004-2005 et les données réelles pour 2003-2004 ont été reformulées afin de refléter la présentation utilisée pour montrer les estimations pour 2005-2006.

IMMOBILISATIONS [1]
RÉSUMÉ DES DÉPENSES PAR MINISTÈRE/ORGANISME
(en milliers de dollars)

MINISTÈRE/ORGANISME	2005-2006 ESTIMATION		2004-2005 PRÉVISION		2003-2004 MONTANT RÉEL	
	$	%	$	%	$	%
Assemblée législative du Yukon	**40**	**0.0**	40	0.0	40	0.0
Bureau des élections	**5**	**0.0**	5	0.0	3	0.0
Bureau de l'ombudsman	**14**	**0.0**	5	0.0	4	0.0
Conseil exécutif	**1 205**	**0.6**	3 275	2.0	2 554	2.3
Services aux collectivités	**53 937**	**26.1**	23 665	14.2	23 848	21.8
Développement économique	**9 369**	**4.5**	9 753	5.8	5 123	4.7
Éducation	**19 940**	**9.7**	11 863	7.1	10 115	9.2
Énergie, Mines et Ressources	**5 558**	**2.7**	5 193	3.1	4 691	4.3
Environnement	**3 435**	**1.7**	4 000	2.4	1 925	1.8
Finances	**303**	**0.1**	264	0.2	523	0.5
Santé et Affaires sociales	**15 804**	**7.7**	9 393	5.6	2 097	1.9
Voirie et Travaux publics	**72 071**	**34.9**	77 374	46.4	44 795	40.9
Justice	**1 406**	**0.7**	2 209	1.3	355	0.3
Commission de la fonction publique	**52**	**0.0**	86	0.1	56	0.1
Tourisme et Culture	**5 041**	**2.4**	6 313	3.8	3 648	3.3
Bureau de promotion des intérêts de la femme	**4**	**0.0**	8	0.0	3	0.0
Société de développement du Yukon	**0**	**0.0**	0	0.0	0	0.0
Société d'habitation du Yukon	**18 236**	**8.8**	13 414	8.0	9 781	8.9
Total des dépenses	**206 420**	**100.0**	166 860	100.0	109 561	100.0

(1) : Les prévisions pour 2004-2005 et les données réelles pour 2003-2004 ont été reformulées afin de refléter la présentation utilisée pour montrer les estimations pour 2005-2006.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET TRAVAUX EN COURS [1]
RÉSUMÉ DES DÉPENSES PAR MINISTÈRE/ORGANISME
(en milliers de dollars)

N° DE CRÉDIT	MINISTÈRE/ORGANISME	2005-2006 ESTIMATION	2004-2005 PRÉVISION	% ÉCART	2003-2004 MONTANT RÉEL
01	Assemblée législative du Yukon	**0**	14	-100%	16
24	Bureau des élections	**0**	0	0%	0
23	Bureau de l'ombudsman	**0**	0	0%	0
02	Conseil exécutif	**20**	25	-20%	30
51	Services aux collectivités	**1 583**	4 336	-63%	2 255
07	Développement économique	**0**	0	0%	14
03	Éducation	**10 890**	1 495	628%	3 281
53	Énergie, Mines et Ressources	**217**	39	456%	118
52	Environnement	**1 508**	1 922	-22%	124
12	Finances	**17**	0	100%	17
15	Santé et Affaires sociales	**12 559**	2 290	448%	177
55	Voirie et Travaux publics	**58 174**	54 749	6%	32 022
08	Justice	**265**	1 456	-82%	71
10	Commission de la fonction publique	**18**	29	-38%	11
54	Tourisme et Culture	**0**	0	0%	74
11	Bureau de promotion des intérêts de la femme	**0**	0	0%	0
Total des dépenses [2]		**85 251**	66 355	28%	38 210

(1) Les prévisions pour 2004-2005 et les données réelles pour 2003-2004 ont été reformulées afin de refléter la présentation utilisée pour montrer les estimations pour 2005-2006.

(2) Sont exclues la Société d'habitation du Yukon, la Société des alcools du Yukon et la Société de développement du Yukon.

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENT [1]
(en milliers de dollars)

	2004-2005 ESTIMATION	2003-2004 PRÉVISION	2002-2003 MONTANT RÉEL
Situation au début de l'exercice			
Coût des immobilisations corporelles en service	**1 092 173**	1 042 298	783 699
Amortissement cumulé	**(329 814)**	(300 661)	(272 912)
Valeur comptable nette	**762 359**	741 637	510 787
Travaux en cours	**61 040**	44 689	10 052
Total - Valeur comptable nette et travaux en cours	**823 399**	786 326	520 839
Variations durant l'exercice			
Coût des immobilisations corporelles			
Dépenses en immobilisations	**24 272**	32 911	14 744
Transfert des attributions	**0**	0	230 031
Travaux en cours mis en service durant l'exercice	**27 915**	17 093	6 404
Retraitement pour les contrats de location-acquisition	**0**	0	8 820
Cessions	**0**	(129)	(1 400)
Amortissement cumulé			
Amortissement de l'exercice	**(30 098)**	(29 259)	(29 148)
Cessions	**0**	106	1 399
Travaux en cours			
Dépenses en immobilisations	**60 979**	33 444	23 466
Transfert des attributions	**0**	0	18 892
Réductions de valeur	**0**	0	(1 317)
Travaux en cours mis en service durant l'exercice	**(27 915)**	(17 093)	(6 404)
Situation à la fin de l'exercice			
Coût des immobilisations corporelles en service	**1 144 360**	1 092 173	1 042 298
Amortissement cumulé	**(359 912)**	(329 814)	(300 661)
Valeur comptable nette	**784 448**	762 359	741 637
Travaux en cours	**94 104**	61 040	44 689
Total - Valeur comptable nette et travaux en cours	**878 552**	823 399	786 326
Apports reportés			
Solde au début de l'exercice	**(466 128)**	(454 166)	(200 568)
Ajouts	**(26 700)**	(25 928)	(267 647)
Amortissement des apports reportés	**14 222**	13 966	14 049
Solde à la fin de l'exercice	**(478 606)**	(466 128)	(454 166)

(1) Les prévisions pour 2004-2005 et les données réelles pour 2003-2004 ont été reformulées afin de refléter la présentation utilisée pour montrer les estimations pour 2005-2006.

BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES

COMPARAISON ANNÉE APRÈS ANNÉE

(en milliers de dollars)

	F & E	IMMO.	TOTAL
2005-2006	**577 663**	**206 420**	**784 083**
2004-2005	543 104	162 654	705 758
2003-2004	451 326	98 693	550 019
2002-2003	446 635	118 177	564 812
2001-2002	428 188	106 963	535 151
2000-2001	392 801	109 580	502 381
1999-2000	384 217	94 314	478 531
1998-1999	370 360	70 598	440 958
1997-1998	363 363	88 583	451 946
1996-1997	346 821	124 925	471 746
1995-1996	343 735	145 112	488 847
1994-1995	346 210	121 724	467 934
1993-1994	352 485	128 298	480 783

Nota : Les chiffres reflètent les dépenses votées conformément au budget pour l'année concernée et n'ont pas été reformulés à des fins de comparaison.

GOUVERNEMENT DU YUKON

Dépenses en immobilisations et F & E

DE 2000-2001 À 2005-2006

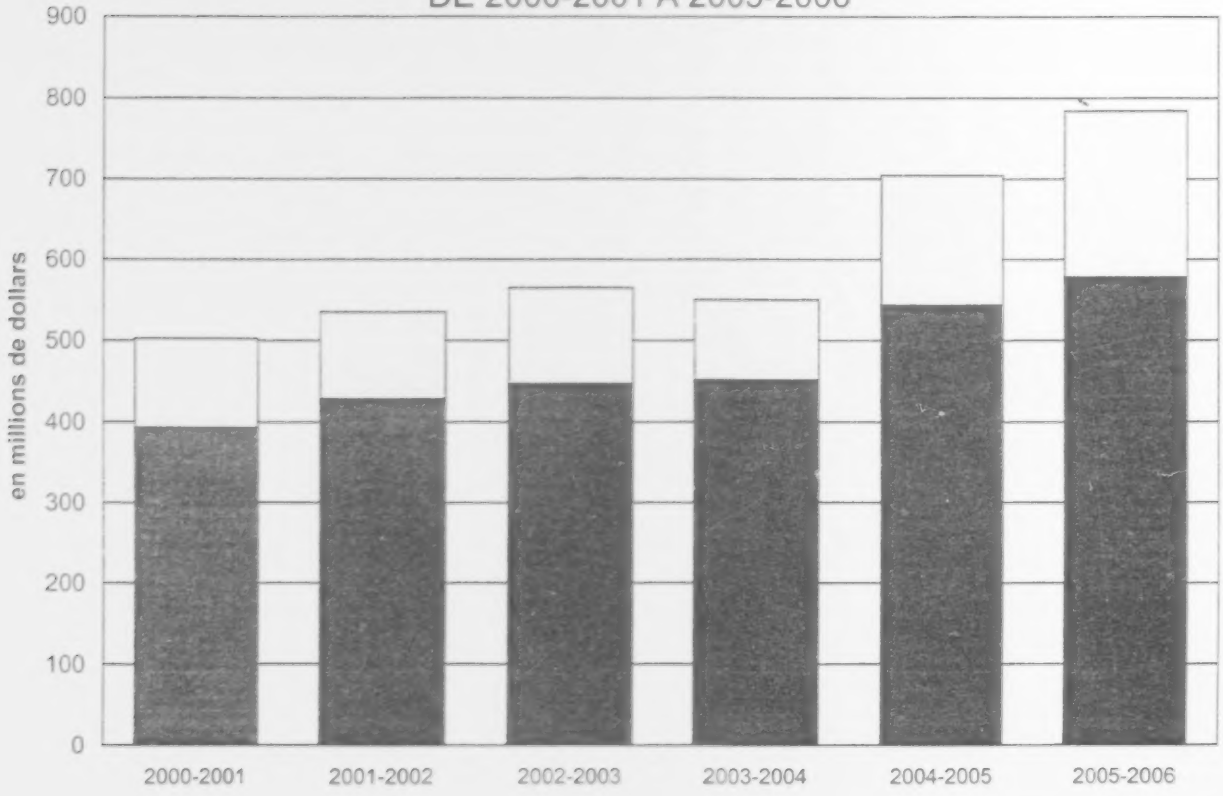

Nota : Les chiffres reflètent les dépenses votées conformément au budget pour l'année concernée et n'ont pas été reformulés à des fins de comparaison.

Page réservée